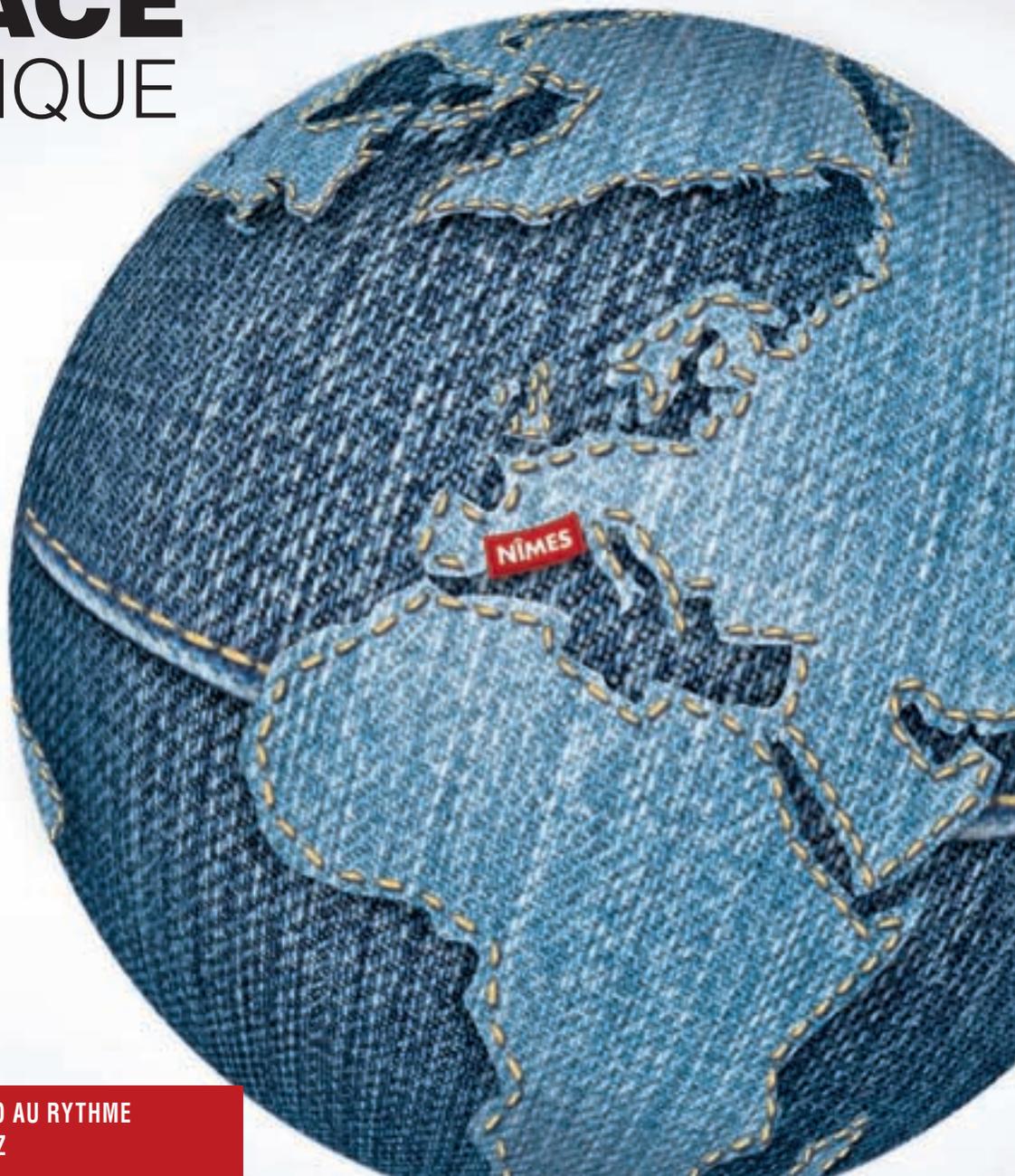


méTROPOLE

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE NÎMES MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

P04 DOSSIER

L'AUDACE ÉCONOMIQUE



TANGO : DONNER DES AILES À VOS DÉPLACEMENTS



P18

L'AGGLO AU RYTHME DU JAZZ



P24

CULTURE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DÉVELOPPEMENT DURABLE,
SORTIR DANS L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE...



P
12

P
18

P
24

P 04 DOSSIER

L'AUDACE ÉCONOMIQUE

Nîmes Métropole mène une politique économique audacieuse axée sur la qualité de l'offre et la capacité d'adaptation aux besoins des chefs d'entreprises.

Dans un cadre environnemental privilégié et préservé, l'Agglo s'attache à favoriser le développement des activités et fédérer les énergies, afin de soutenir l'emploi, développer la compétitivité et l'attractivité de son territoire.

■ ■ ■

E
R
A
M
M
O
S

ÉDITORIAL	P 03
• Une rentrée sous le signe du développement économique	
DOSSIER MÉTRO	P 04
• Nîmes Métropole : l'audace économique	
• Les Actiparcs : 4 zones dédiées	
• Le promoteur Thalium mise sur Nîmes Métropole	
• Un observatoire pour mieux s'implanter	
• Un cluster pour deux	
• Actualité économique	
ÉCONOMIE	P 12
• Favoriser les circuits courts	
• Confitures, friandises et riz... au coquelicot	
• ImmoClean veut rester à taille humaine	
• L'innovation, gage de réussite	
MÉMOIRE PATRIMOINE	P 16
• Visite guidée du Temple de La Calmette	
TRANSPORTS	P 18
• Déplacements : vous donner des ailes	
• Une piste buissonnière pour le collège de Clarensac	
• TCSP : accompagnement des professionnels	
ENVIRONNEMENT DURABLE	P 22
• Agenda 21 : une ambition pour demain	
MÉTROCULTURE	P 24
L'Agglo au rythme du jazz	
• Porter la musique au plus près de la vie sociale	
• Du chewing-gum dans le jazz	
• Du jazz haut de gamme pour l'Agglo	
• Programme	
Printemps des auteurs	
• Nouvelle de Margaux	
EAU ASSAINISSEMENT	P 33
• L'eau sous pression au cœur de Nîmes	
MÉTROSPORTS	P 34
• Un parc sportif amélioré	
• Philippe Debureau, directeur des sports à Nîmes Métropole	
L'AGGLOAVANCE	P 36
• Le haut débit partout, pour tous	
• Le diagnostic thermique bientôt délivré	
PORTRAIT DE COMMUNE	P 38
• Bezouce cultive son avenir	
MÉTROFOCUS	P 40
• La fête responsable	
• Jean Becker sous les étoiles	
• La porte Nord se profile	
MÉTRO SORTIES	P 41
• Agenda des manifestations des communes	





Une rentrée sous le signe du développement économique

La deuxième édition de *Métropole*, la nouvelle formule du journal de notre Communauté d'Agglomération, met l'accent sur le développement économique du territoire. En effet, depuis la création de Nîmes Métropole, en 2002, l'activité économique et les emplois qui en découlent ont fait l'objet d'une attention toute particulière.

Dans ce domaine, nous avons décidé de mettre en place, par exemple, une politique foncière volontariste. Ainsi, les quatre « Actiparcs » thématiques, que nous avons créés, garantissent un environnement professionnel cohérent pour les entreprises et leurs salariés.

Aujourd'hui, nous renforçons nos efforts pour dynamiser l'accueil des nouvelles activités sur le territoire. Vous découvrirez dans ce numéro la campagne d'information sur ce sujet, intitulée « *businessnostress* », qui doit donner l'envie d'entreprendre à Nîmes Métropole.

Métropole vous propose également de plonger dans la 5^e édition du festival de jazz de l'Agglomération, qui est devenu une référence dans le calendrier des événements culturels de la région. Cette année, ce ne sont pas moins de 30 groupes qui vont se produire dans 14 communes de Nîmes Métropole, ainsi qu'un concert, à Saint-Gervasy, dédié exclusivement au milieu scolaire.

Dans ce nouveau numéro, vous êtes invités à visiter le magnifique temple de La Calmette, à mieux connaître la commune de Bezouze, à travers un portrait passionnant, à comprendre l'intérêt de la thermographie aérienne ou à prendre connaissance de l'agenda des manifestations des 27 communes de l'Agglomération.

Je suis persuadé que le succès de *Métropole* va se confirmer avec cette deuxième édition. Bonne lecture à chacune et à chacun d'entre vous.

Jean-Paul Fournier

Sénateur du Gard

Président de Nîmes Métropole

Maire de Nîmes



NÎMES MÉTROPOLE :

En 1850, Nîmes invente la toile DENIM.



Depuis le monde s'habille de jean.

businessnostress.com



POUR QUE LES CHEFS D'ENTREPRISE PUISSENT DÉVELOPPER LEUR BUSINESS SANS STRESS, NÎMES MÉTROPOLE A CONÇU UNE POLITIQUE D'ACCUEIL AMBITIEUSE ET MULTIPLIE LES INITIATIVES POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS, PRÉPARANT AINSI UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ASSIS SUR DES INFRASTRUCTURES SOLIDES, DANS UN CADRE ENVIRONNEMENTAL PRÉSERVÉ.



L'AUDACE ÉCONOMIQUE

Le territoire de Nîmes Métropole bénéficie d'un environnement où il fait bon vivre, irrigué par des voies de communication importantes, des infrastructures de qualité et la présence d'une main-d'œuvre qualifiée. Ces atouts ont de quoi séduire les entrepreneurs en quête d'implantation. Encore faut-il qu'ils trouvent le lieu qui convienne à leurs besoins et qu'ils puissent y développer leur activité. Ces missions d'accueil, d'accompagnement et de soutien aux entreprises Nîmes Métropole, les portent. L'enjeu est d'importance : « *L'objectif principal est la création de richesses nouvelles et d'emplois dans le respect des équilibres sociaux et environnementaux où talent, courage, esprit d'ouverture, épanouis-*

sement et professionnel priment », rappelle le Vice-Président délégué Développement Économique.

L'aménagement de sites permettant l'installation d'entreprises est une priorité. Quatre zones d'intérêt communautaire, appelées Actiparcs, ont été aménagées, chacune avec une thématique spécifique. Cette politique demande du temps, aussi Nîmes Métropole a créé un observatoire de l'immobilier d'entreprises. L'état des lieux dressé chaque année permet de mieux cerner les attentes et d'anticiper les besoins.

L'UNION FAIT LA FORCE

Le soutien au développement des entreprises est le deuxième pilier de la politique économique de l'Agglo. Il passe par des initiatives visant à fédérer les énergies. C'est le cas du cluster Énergie Renouvelables Éco-construction. C'est aussi le but des « *Matinales* » qui informent sur un thème précis tout en permettant aux différents décideurs de se rencontrer... Ce travail se fait aussi en collaboration avec d'autres organismes et concerne tous les acteurs écono-



miques, qu'ils soient porteurs de projet, commerçants ou agriculteurs, avec pour ces derniers, un appui à la commercialisation, notamment via le développement des circuits courts.

Nîmes Métropole met en oeuvre une politique ambitieuse de promotion dans des salons ou par la prospection directe auprès des entreprises. **La vitalité économique est au rendez-vous : plus de 8 000 entreprises ont été créées en moins de cinq ans.**

Pour compléter son offre à destination des entrepreneurs, Nîmes Métropole lance un site Internet économique. Son nom, « **business-nostress.com** »...

Des solutions « *no stress* » pour développer le business !



ACTIPARCS, L'ACCUEIL SUR MESURE

BUREAUX, ENTREPÔTS, ATELIERS, PLATE-FORME LOGISTIQUE... CHAQUE ENTREPRISE EN QUÊTE D'INSTALLATION A DES BESOINS SPÉCIFIQUES. NÎMES MÉTROPOLE A DÉVELOPPÉ UNE OFFRE FONCIÈRE DYNAMIQUE CAPABLE DE RÉPONDRE À CHAQUE ACTIVITÉ, SOIT QUATRE ZONES THÉMATIQUES APPELÉES ACTIPARCS, GAGE D'UN AMÉNAGEMENT DE QUALITÉ ET D'UN ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL PERFORMANT. DEUX NOUVEAUX ACTIPARCS SERONT BIENTÔT AMÉNAGÉS À MARGUERITTES ET À MILHAUD. TOUR D'HORIZON.

 actiparc



LE PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE, JEAN-PAUL FOURNIER, EN VISITE SUR LE CHANTIER DE LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES DE VALDEGOUR



L'ACTIPARC DE BOUILLARGUES



 **ACTIPARC DE GRÉZAN (NÎMES)**

La zone de Nîmes-Grézan se situe à l'est de Nîmes, le long de l'autoroute A 9, à proximité de l'échangeur Nîmes-Est, et dispose d'une desserte spécifique par voie ferrée pour le fret. Elle se compose de 90 ha dédiés à l'industrie, la logistique et le transport. Elle accueille une centaine d'entreprises, soit près de 1 200 emplois. Onze hectares sont en cours de commercialisation. 130 ha supplémentaires seront disponibles à l'horizon 2014.

 **ACTIPARC DE BOUILLARGUES**

Implanté sur la commune de Bouillargues, au sud-est de Nîmes, l'Actiparc de Bouillargues s'étend sur 23 hectares, à proximité de trois échangeurs autoroutiers. Il est destiné à accueillir prioritairement des entreprises du secteur tertiaire et industriel non polluantes. Sa desserte est assurée par deux axes de circulations confortables, RD 6113 et RD 135. Une quinzaine d'hectares sont actuellement en cours de commercialisation.



L'ACTIPARC DE GRÉZAN

 **ACTIPARC MITRA
(GARONS ET SAINT-GILLES)**

Située à proximité immédiate de l'aéroport Nîmes-Alès-Camargue-Cévennes, la zone d'activités Mitra est traversée par l'autoroute A 54, directement desservie par l'échangeur autoroutier de Nîmes-Garons. D'une superficie totale de 160 ha, cet Actiparc proposera, dès 2012, 90 ha commercialisables et dédiés au cluster « *Gestion des risques* » et « *Énergies Renouvelables et Éco-construction* », à la logistique et aux activités aéronautiques.

 **ACTIPARC GEORGES BESSE II
(PARC SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE, NÎMES)**

Dans la continuité du parc Georges Besse I qui accueille, sur 7 ha, 70 entreprises représentant 500 emplois dans le secteur tertiaire et de la haute technologie, le parc Georges Besse II s'étend sur 7 ha à proximité immédiate des autoroutes A 9 et A 54. Ainsi cette zone cluster en matière de biotechnologies et de nouvelles technologies pourra accueillir de nouvelles entreprises et développer un pôle de recherche universitaire et d'enseignement supérieur.



L'ACTIPARC GEORGES BESSE, I ET II



LE SITE DE L'ACTIPARC MITRA



VALDEGOUR, UNE PÉPINIÈRE POUR ACCUEILLIR LES ENTREPRISES EN DEVENIR

LA VOICI PRÊTE À RECEVOIR DES ACTIVITÉS DE SERVICES ET DE PETITE PRODUCTION. LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES VALDEGOUR, À NÎMES, VIENT D'OUVRIER SES PORTES METTANT À DISPOSITION, CONTRE UN LOYER RAISONNABLE, ATELIERS ET BUREAUX DANS DES LOCAUX MODULABLES, CLIMATISÉS, SÉCURISÉS ET DOTÉS D'UN ACCÈS INTERNET HAUT DÉBIT. DISPOSANT DE 1 000 M² (SOIT CINQ ATELIERS DE 85 À 120 M² ; 8 BUREAUX DE 16 À 49 M² ET UN PLATEAU TERTIAIRE DE 143 M²), LA PÉPINIÈRE PROPOSE UN ACCOMPAGNEMENT ET UN SUIVI DES PROJETS. DE PLUS, INSTALLÉE EN ZONE FRANCHE URBAINE, ELLE PERMET DE BÉNÉFICIER D'EXONÉRATIONS FISCALES ET SOCIALES LIÉES AUX STATUTS DE LA ZONE FRANCHE.

LE PROMOTEUR THALIUM MISE SUR NÎMES MÉTROPOLE

LE GROUPE THALIUM A ACQUIS 11 HECTARES SUR GRÉZAN EN VUE D'Y RÉALISER DEUX IMPOSANTS BÂTIMENTS DE LOGISTIQUE. CETTE SOCIÉTÉ MÈNE DÉJÀ SUR GARONS UN AUTRE PROJET DE PLATE-FORME POUR LE COMPTE D'AUCHAN. QUESTIONS À CHRISTIAN DUCLOS, PDG DE CETTE ENTREPRISE.



LA NOUVELLE PLATE-FORME AUCHAN S'INSTALLE À GARONS

QUI EST LE GROUPE THALIUM ?

« Nous sommes un groupe de promotion et d'investissement spécialisé en immobilier d'entreprise. Nous nous développons en région parisienne, en Aquitaine dont nous sommes originaires, en Languedoc-Roussillon et en Hongrie. La SAS compte aujourd'hui 11 personnes et nous avons réalisé en 2009 un chiffre d'affaires d'environ 85 millions d'euros. »

QU'ALLEZ-VOUS CONSTRUIRE SUR L'ACTIPARC DE GRÉZAN ?

« Nous allons réaliser sur 11 hectares quelque 48 000 m² d'entrepôts répartis en deux bâtiments. L'un représentera environ 25 000 m², l'autre 23 000 m². Cette base logistique sera construite selon les normes HQE (haute qualité environnementale) avec notamment une toiture photovoltaïque. La voie SNCF étant au droit du terrain, nous pourrons faire bénéficier la plate-forme d'une connexion. Nous avons déjà des contacts avec des entreprises intéressées par cette nouvelle offre de locaux. »

POURQUOI AVOIR DÉCIDER D'INVESTIR SUR CE TERRITOIRE ?

« Nous réalisons déjà pour Auchan une plate-forme de 19 000 m² sur Garons. À partir de là, nous avons pu affiner notre analyse du marché. Les bases logistiques se doivent d'être à proximité des grandes agglomérations et surtout à proximité des grands axes. Le lieu où nous allons nous implanter est tout proche de l'A 9 et d'un échangeur, mais il est aussi situé dans un secteur qui a été pensé et réalisé par Nîmes Métropole pour développer une activité industrielle et logistique. »

GRÉZAN, GARONS, VOUS VOICI PRÉSENTS SUR DEUX SITES DE L'AGGLOMÉRATION. AVEZ-VOUS D'AUTRES PROJETS SUR NÎMES MÉTROPOLE ?

« Nous avons en effet un autre projet sur Nîmes. Celui-ci est basé sur le parc Georges Besse. Nous avons obtenu le permis de construire pour un immeuble de bureaux de 6 500 m². Les négociations sont en cours avec de futurs acquéreurs ou locataires. Si tout va bien, ce chantier pourra démarrer début 2011. »



INEO REGROUPE SES FORCES SUR L'ACTIPARC DE GRÉZAN

LA PREMIÈRE, INEO INFRACOM, RÉALISE DES INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMMUNICATION, LA SECONDE, INEO MPLR, CONNAÎT TOUT DE L'ÉLECTRICITÉ COURANT FORT, ET LA TROISIÈME, INEO COM, EST SPÉCIALISÉE EN TRANSMISSION DE LA VOIE ET DES DONNÉES. CES TROIS FILIALES DE GDF SUEZ, DONT DEUX ÉTAIENT BASÉES SUR NÎMES ET LA TROISIÈME SUR ARAMON, SONT RÉUNIES DEPUIS JUILLET SUR L'ACTIPARC DE GRÉZAN À NÎMES, SOUS LA BANNIÈRE INEO, FILIALE GDF SUEZ. LES TRENTE-CINQ SALARIÉS Y DISPOSENT DE 155 M² DE BUREAUX ET D'UN ENTREPÔT EN REZ-DE-CHAUSSÉE. ŒUVRANT À L'ÉCHELLE RÉGIONALE, CES ÉQUIPES ENTENDENT AINSI VALORISER LEURS MÉTIERS COMMUNS ET FAIRE JOUER LA SYNERGIE ENTRE ELLES POUR PROPOSER DES SOLUTIONS GLOBALES (CONCEPTION, RÉALISATION ET MAINTENANCE) INCLUANT GÉNIE ÉLECTRIQUE, SYSTÈMES D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATION ET SERVICES ASSOCIÉS.

UN OBSERVATOIRE POUR MIEUX S'IMPLANTER

L'AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS NÎMOISE ET ALÉSIENNE DRESSE CHAQUE ANNÉE UN ÉTAT DES LIEUX DE L'IMMOBILIER ET DU FONCIER D'ENTREPRISES SUR L'AGGLOMÉRATION. CET OBSERVATOIRE DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE PERMET D'ÉCLAIRER LES TENDANCES DU MARCHÉ. EXPLICATIONS AVEC ISABEL GIRAULT, DIRECTRICE DE L'AGENCE D'URBANISME.

COMMENT DÉFINIR CET OBSERVATOIRE ?

Il est partenarial puisque nous travaillons à partir des données fournies par les professionnels (DTZ, Arthur Loyd, Action Immobilier) mais aussi par la SAT, la société d'économie mixte, et Nîmes Métropole. Cette dernière est d'ailleurs à l'initiative de cet observatoire. L'étude, coordonnée par Stéphanie Terrisse, chargée de ce dossier au sein de l'Agence d'Urbanisme, porte sur les différentes catégories du marché : bureaux, entrepôts, locaux de production et foncier. Nous relevons chaque année le nombre de constructions, de transactions, l'offre disponible et proposons même un aperçu de la demande. Nous procédons aussi à un comparatif avec l'état du marché dans d'autres agglomérations. Notre panel comprend celles de Montpellier, Aix, Grenoble, Rennes, Mulhouse, Avignon, Clermont-Ferrand et Metz.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CETTE ÉTUDE ANNUELLE ?

Créé en 2007, l'observatoire permet de savoir comment se situe le marché et ainsi de voir comment devrait être orientée l'offre immobilière pour mieux répondre aux attentes des entreprises. Cet observatoire représente aussi pour les élus une aide à la décision en matière d'aménagement. Avoir une visibilité du marché permet d'anticiper des réserves foncières. Avec cette périodicité annuelle, Nîmes Métropole peut ainsi mettre en place des dispositifs pour aider à l'installation d'entreprises et également valider ses choix. Collectivités ou professionnels, chacun y trouve son intérêt. C'est un vrai partenariat.



QUELLE EST LA PRINCIPALE TENDANCE QUE RÉVÈLE L'ÉDITION 2010 ?

Nous avons travaillé à partir des données de 2009 et avons constaté l'effet de la crise. Les transactions, qu'il s'agisse de ventes ou de locations, ont été en net recul. Une chute de près de 25 % pour les bureaux et entrepôts et même d'environ 50 % pour les locaux de production. Ce qui montre bien que le secteur de l'artisanat a été touché de plein fouet. C'est un signe inquiétant mais les professionnels nous ont signalé un rebond extrêmement sensible en ce début d'année. C'est une bonne nouvelle pour 2010.

QUELS AUTRES ENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE TIRÉS ?

En matière de bureaux, il y a eu beaucoup de constructions, surtout au sud de Nîmes depuis 2005-2006. Ce phénomène gonfle les stocks mais c'est très bénéfique car l'Agglo dispose d'une offre de qualité à un prix raisonnable. Les prix ici se sont stabilisés alors que dans les autres agglomérations, ils ont continué à monter. L'autre enseignement important c'est que nous manquons encore d'entrepôts : l'offre est tendue. Pour ce qui est des locaux de production, il y a du stock, et pour ces deux types de produits nous bénéficions de l'explosion des prix des marchés voisins alors que celui d'ici est resté raisonnable. Enfin, très bonne nouvelle, nous avons du foncier accessible, c'est le résultat des moyens importants mis en œuvre par Nîmes Métropole pour organiser cette offre.

UN CLUSTER POUR DEUX

**LES ACTEURS DE LA FILIÈRE ÉNERGIES
RENOUVELABLES ET ÉCO-CONSTRUCTION DOIVENT
TRAVAILLER ENSEMBLE POUR SE DÉVELOPPER.
C'EST CE RÔLE D'ANIMATEUR QU'ENDOSSE NÎMES
MÉTROPOLE EN CRÉANT UN CLUSTER⁽¹⁾ QUI LES UNIT.**

Du soleil, du vent... Le territoire de l'Agglomération ne manque pas de ces énergies renouvelables qui permettent d'envisager un développement respectueux de l'environnement. Nîmes Métropole a d'autant plus une carte à jouer dans ce domaine que des entreprises, des chercheurs et des centres de formations implantés ici travaillent déjà sur ce sujet ainsi que sur celui des économies d'énergie notamment dans l'habitat (éco-construction). Aussi, pour créer et/ou renforcer les liens entre ces quelque 300 acteurs publics et privés, l'Agglo a lancé un cluster Énergies Renouvelables et Éco-construction, et en assure l'animation.

La première réunion de ce cluster a eu lieu fin mars. Une trentaine d'organismes de formation qui ont déjà mis en place des cursus ou qui comptent le faire (lycées, IUT, BTS, Greta, AFPA...) se sont réunis pour évoquer « *les compétences et l'évolution des formations dans les énergies renouvelables et l'éco-construction* ». Preuve si besoin était de l'envie des différents intervenants de collaborer ensemble : à la rencontre suivante en juin, environ 120 personnes (de nombreux entrepreneurs, des formateurs, des chercheurs) se sont retrouvées au cours de la « Matinale » consacrée au cluster. Trois grandes pistes de travail à mener en commun ont été recensées.

La première pointe la nécessité de faire émerger le marché. Pour convaincre le consommateur de l'intérêt de ces produits, il faut ainsi développer le commercial, la communication et faciliter les financements. Des banquiers sont associés à cette réflexion.

La deuxième concerne l'évolution des métiers et des compétences. Les entreprises notamment du BTP expriment leurs besoins de formation. Or, difficile de se retrouver dans l'existant.



Les organismes de formation se sont mis d'accord pour tout d'abord établir un catalogue commun de produits pour janvier 2011. Ils comptent également faire évoluer les formations existantes pour correspondre aux nouvelles réglementations. Enfin, d'ici à fin 2011, courant 2012, ils devraient mettre au point de nouveaux cursus.

Le troisième thème quant à lui porte sur l'indispensable collaboration entre équipes de recherche et entreprises pour faire émerger des projets sur, par exemple, les nouveaux matériaux. Fin septembre trois groupes de travail se mettront en place pour faire émerger les actions concrètes sur chacun des thèmes. Déjà des entreprises, des organismes de formation et de recherche ont souhaité s'impliquer, bien convaincus qu'ils ont tout à y gagner.

(1) Cluster : mot anglais qui signifie « grappe » ou « groupe »

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

INSTALLATION, DÉMÉNAGEMENT OU DÉVELOPPEMENT. RETOUR SUR QUELQUES MOMENTS FORTS DE LA VIE DES ENTREPRISES ET DES CENTRES DE RECHERCHE.

LE LERES CRÉE UNE ANTENNE SUD À NÎMES

Le Laboratoire d'Étude et de Recherche en Environnement et Santé (LERES), cette plate-forme technologique d'analyse chimique et microbiologique de la prestigieuse École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) implantée à Rennes, vient de créer à Nîmes son antenne Sud. Installée depuis le 1^{er} septembre dans les locaux de Unimes, cette unité travaillera sur les contaminants présents dans l'eau et l'alimentation (pesticides, résidus pharmaceutiques...) afin de mettre au point des techniques permettant de les mesurer et/ou d'évaluer leurs impacts. Placée sous la responsabilité de Benoît Roig, professeur d'université à l'EHESP, cette unité gère désormais l'incubateur de Innovup à l'interface bio-chimie-environnement. « Notre laboratoire a aussi pour vocation de faire du développement économique », rappelle Benoît Roig, qui se félicite du « soutien sans faille » de Nîmes Métropole.



DENIS COULON, PRÉSIDENT DE BODYSENS

BODYSENS S'INSTALLE EN PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

Après une période de développement en incubateur, la toute jeune entreprise Bodysens vient d'intégrer la pépinière d'entreprises Innovation 3, située sur l'Actiparc Georges Besse à Nîmes. Désormais à l'aise dans des locaux plus vastes, Denis Coulon, Président, Laurent Bayart, Directeur Général, et leur équipe vont pouvoir développer leur gamme de produits pour la sécurisation des personnes. Spécialisée dans les capteurs physiologiques communicants, la société a conçu pour les pompiers la cagoule « APPI ». Celle-ci intègre des capteurs qui permettent à distance et en temps réel de donner des informations sur la personne (fréquence



DE NOUVEAUX LOCAUX POUR H2I TECHNOLOGIES

Depuis juin, H2I Technologies a intégré de nouveaux locaux à Kilomètre Delta à Nîmes. Un nouveau lieu qui permet à cette entreprise créée en 2002 de profiter de deux plateaux répartis chacun sur un étage. Cet espace plus grand lui permet de disposer enfin d'un showroom pour présenter ses produits. À savoir, des systèmes pour les entreprises qui permettent de communiquer intuitivement avec des machines, par simple effleurement du doigt (telles les bornes de la SNCF) ou encore par le mouvement (comme ces lampes qui s'allument quand on passe devant, ou par effleurement). Employant actuellement une vingtaine de personnes, la société prévoit d'autres embauches dans le cadre de son développement.



NEXWAY ÉCRIT UNE NOUVELLE PAGE DE SON HISTOIRE

Déjà acteur majeur européen de l'e-commerce digital pour le jeu et le logiciel, Nexway vient de franchir une nouvelle étape.

L'entreprise, dont une partie des activités est basée à Nîmes, a levé 14 millions d'euros. Cet apport lui permet de partir à la conquête des États-Unis, de la Russie et de pays émergents comme le Brésil. Cette opération va lui permettre de préparer les réponses aux nouveaux enjeux et usages de consommation dématérialisée qui sont en train d'émerger.

cardiaque, mouvements, températures, etc.) afin de prévenir une exposition trop importante ou détecter une situation à risque. Après avoir été testé par les soldats du feu, ce produit devrait être prochainement industrialisé. Par ailleurs, Bodysens poursuit la commercialisation de sa « *Cardiobague* », un cardio-fréquence-mètre sans ceinture pour contrôler facilement la fréquence cardiaque. L'entreprise étudie également la mise au point de produits pour la surveillance physiologique à distance des personnes vulnérables et a déjà levé plus de 100 000 € auprès d'investisseurs. Elle ouvre son capital pour une seconde levée de fonds en septembre.

FAVORISER LES CIRCUITS COURTS

CONVIVALITÉ, PROXIMITÉ, DIVERSITÉ ET QUALITÉ. LES JEUDIS VINS ONT MIS EN RELATION DIRECTE PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS, PARI GAGNÉ.



LES JEUDIS DE NÎMES ONT CONFIRMÉ CET ÉTÉ LE GRAND INTÉRÊT QU'ILS SUSCITENT AUPRÈS DES FAMILLES DE NOTRE TERRITOIRE ET DES TOURISTES FRIANDS D'ANIMATIONS EN CETTE PÉRIODE ESTIVALE.

Profitant de la notoriété de cette manifestation nocturne dédiée à l'animation du centre de Nîmes, l'Agglomération a organisé, avec le concours de l'Office de Tourisme et en partenariat avec les Costières de Nîmes, une vaste opération de promotion des vins de notre territoire, regroupant sur un même espace les AOC Costières de Nîmes, les vins de Pays du Gard et les vins sous appellation Coteaux du Languedoc.

Après une première année test, « **Les JeuDis Vins** », nom de code de cette opération de promotion de nos vins, ont rencontré cette année un vif succès. Implanté au cœur de l'écusson au pied de la cathédrale Saint-Castor et à proximité de la place du Chapitre, cet espace bars à vins, animé par les viticulteurs et le réseau Bienvenue à la ferme, a accueilli chaque jeudi soir jusqu'à 500 personnes en quête de découverte des différents domaines et appellations.

Alain Dalmas, Vice-Président de Nîmes Métropole, délégué à l'Agriculture, était particulièrement attentif au bon déroulement de cette opération de promotion : « *Je me réjouis que la convivialité de cette manifestation, implantée dans un lieu prestigieux au cœur de l'écusson de Nîmes, ait remporté un vif succès. Cela a permis aux vigneron de l'Agglomération de valoriser leurs produits auprès d'un public nombreux en quête de découverte et de dégustation, avec des retombées très positives.* » Même son de cloche du côté du syndicat des vins des Costières, avec son directeur, Nicolas Ponzio : « *Cette année la manifestation a pris son envol, avec une progression constante tout au long de l'été. Nous avons enregistré avec plaisir la grande satisfaction des vigneron et des visiteurs. Tous ont apprécié la convivialité qui règne sur cette belle place, avec des retombées palpables pour de nombreux producteurs.* »



LES DONNÉES FOURNIES PAR L'OBSERVATOIRE DU COMMERCE DE LA CCI-NÎMES MÉTROPOLE, DANS LA DERNIÈRE ENQUÊTE SUR LES DESTINATIONS DE CONSOMMATION, MONTRENT QU'ENVIRON 7 % DES ACHATS ALIMENTAIRES DANS L'AGGLOMÉRATION ONT LIEU AUPRÈS DES COMMERCES NON SÉDENTAIRES, CE QUI REPRÉSENTE PRÈS DE 42 MILLIONS D'EUROS (CHIFFRES 2007).

L'ENJEU ÉCONOMIQUE EST IMPORTANT POUR LES PRODUCTEURS : « *NOUS TRAVAILLONS SUR LES MARCHÉS, MAIS AUSSI AVEC QUELQUES RESTAURATEURS ET DES NÉGOCIANTS. OR, C'EST SUR LE MARCHÉ QUE NOUS VENDONS LE MIEUX ET À MEILLEUR PRIX* », INDIQUE STÉPHANIE LABOREL, QUI CULTIVE FRUITS ET LÉGUMES BIO À MARGUERITES. ET PUIS IL Y A LE CONTACT DIRECT, VÉRITABLE VALEUR AJOUTÉE. « *AVANT ON ÉTAIT EN BOUTIQUE, EXPLIQUE L'ARTISAN CHARCUTIER BRUNO VERRECCHIA QUI GÈRE UN ÉLEVAGE DE COCHONS. MAINTENANT ON SE DÉPLACE VERS LA CLIENTÈLE. LE CONTACT EST DIFFÉRENT, C'EST BIEN POUR NOUS QUI AVONS BESOIN D'UN RESSENTI.* »

« *LES MARCHÉS PERMETTENT AUX VILLAGES DE RESTER ACTIFS, DE NE PAS DEVENIR DES CITÉS DORTOIRS, RAPPELLE PHILIP SERAPHIMIDÈS, MEMBRE DU BUREAU DE NÎMES MÉTROPOLE, DÉLÉGUÉ AU COMMERCE ET À L'ARTISANAT. ILS PARTICIPENT À L'IDENTITÉ DES COMMUNES, PEUVENT FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS ET SONT UNE RÉPONSE ÉCOLOGIQUE À L'AUGMENTATION DES PRIX DES CARBURANTS ET AU PROBLÈME DE POLLUTION. C'EST AUSSI UNE QUESTION D'AMÉNAGEMENT HARMONIEUX DU TERRITOIRE.* » AINSI, EN ALLANT AU MARCHÉ, NOUS VOICI CONSOMMATEURS-CITOYENS.



CONFITURES, FRIANDISES ET RIZ.... AU COQUELICOT

CRÉÉE POUR CONDITIONNER DES ALIMENTS POUR DES DONNEURS D'ORDRE, L'ENTREPRISE MILLE ET UNE FAÇONS, BASÉE À SAINT-GILLES, A DÉVELOPPÉ UNE GAMME DE PRODUITS DONT DES RIZ AUX FLEURS ET AUX FRUITS. UNE SOCIÉTÉ QUI SAIT LIER L'ÉCONOMIQUE ET LE SOCIAL.



De petits cubes de fruits séchés (figues, olives ou encore fraises) mêlés à du riz long de Camargue. Voilà qui est original. Cette gamme appelée Rizôfruit est présente dans une trentaine de grandes surfaces de la région. Concoctée en 2009, elle est la dernière-née de la société Mille et une façons. Une nouvelle niche pour cette entreprise de Saint-Gilles qui a déjà imaginé du riz aux fleurs (lavande, coquelicot, jasmin...). « *Notre ligne de conduite est de ne pas faire comme les autres* », assure le gérant, Michel Mathieu. Un parti pris qui permet à Mille et une façons de continuer à se développer dans un secteur très concurrentiel.

C'est en 2002 que Michel Mathieu se lance dans l'aventure. Cet ancien directeur d'un atelier protégé, ces structures désormais nommées « entreprises adaptées » qui emploient au moins 80 % d'handicapés, veut poursuivre dans ce type d'entreprise qui intègre une dimension sociale forte. Mais comme toute SARL, il faut qu'elle soit économiquement viable. Michel Mathieu se tourne alors vers la grande distribution, un secteur qu'il connaît bien pour y avoir un temps travaillé. Il propose de conditionner les denrées alimentaires produites en petites quantités que les grandes marques préfèrent sous-traiter. Il décroche un contrat avec Carrefour pour sa marque distributeur ou encore avec Ducros qui lui confie le soin de mettre noix de muscade ou bâtons de cannelle en petits pots. « *On est parti à deux ou trois avec des tables et des chaises* », se souvient-il. Désormais, la société emploie huit personnes et s'est dotée de quelques machines.

DU CONDITIONNEMENT À LA CRÉATION

C'est qu'en 2004, Milles et une façons a parallèlement créé sa propre gamme de produits baptisée « *Péchés de Provence* » et vendue en épicerie fine. Les confiseries (calissons d'Aix, nougats noir, berlingots...) ont été les premières. Sept types de friandises préparées par des artisans confiseurs de Carpentras et autres villes du Midi sont présentés dans de biens jolis emballages. Deux ans plus tard, des confitures (griottes anis ou rhubarbe réglisse) s'ajoutent à cette gamme. En 2007, c'est au tour du riz de Camargue de faire son entrée, agrémenté de fleurs (rose, fleur d'oranger, violette...) en fonction de sa variété (long, rouge ou complet). « *Notre projet c'est désormais de repositionner Péchés de Provence*, explique Michel Mathieu. *Depuis 2009, nous fournissons aussi de grands hôtels tels que le George-V à Paris. Nous avons également pour clients des entreprises comme Sanofi ou Areva pour les cadeaux de fin d'année, et bientôt, il sera également possible d'acheter directement sur notre site "pechesdeprovence.com".* »

Aujourd'hui, les marques propres (Péchés de Provence et Rizôfruit) représentent 35 % d'un chiffre d'affaires qui s'établit à 650 000 €. Une progression constante qui va permettre d'investir et surtout d'embaucher une personne supplémentaire. « *Le développement de l'emploi fait partie de notre projet d'entreprise* », rappelle Michel Mathieu.



MICHEL MATHIEU, GÉRANT DE MILLE ET UNE FAÇONS

« *Notre ligne de conduite est de ne pas faire comme les autres.* »



IMMOCLEAN VEUT RESTER À TAILLE HUMAINE

BASÉE À VALDEGOUR, CETTE SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS LE NETTOYAGE INDUSTRIEL SE DÉVELOPPE EN MISANT SUR LA FRANCHISE. ELLE EMPLOIE AUJOURD'HUI 700 PERSONNES DONT 200 À NÎMES.



LAURENT BARTHEZ ET OLIVIER GUILLERMIN

Ils se sont rencontrés dans une banque, celle où travaillait le Nîmois Olivier Guillermin. Laurent Barthez, lui, avait créé à Montpellier sa société de nettoyage industriel, ImmoClean, en 1990. Le premier connaissait du monde, le deuxième avait le savoir-faire. « *J'étais attiré par le monde de l'entreprise et j'ai senti que l'on pouvait faire ensemble quelque chose d'intéressant*, explique Olivier Guillermin. *Dans cette profession, nous sommes souvent considérés comme pousseur de poussière, or c'est un métier qui demande rigueur et professionnalisme.* » Les deux s'associent donc en 1998 bien décidés à créer « *une structure qui pourrait s'intercaler entre la toute petite entreprise de moins de cinq personnes et l'entreprise nationale qui embauche des milliers de salariés* ».

Les cogérants installent leur siège social dans le quartier de Valdegour à Nîmes avec un leitmotiv : « *Maintenir une relation forte avec nos clients.* » Parallèlement, ils investissent en matériel. « *On a les mêmes moyens que les nationaux* », affirment-ils. Surtout, ils misent sur l'humain, annonçant « *passer énormément de temps sur les recrutements. On n'attend pas le dernier moment pour rencontrer quelqu'un* ». Ils cherchent également à prendre en compte les besoins de leur personnel en terme d'horaires et de lieux de travail et ne sont pas peu fier du faible *turn-over* de leurs salariés. « *Certains sont là depuis le début* », se réjouissent-ils. Et ça marche : commerces, cabinets médicaux, entreprises, administrations ou encore syndicats d'immeubles font appel à eux. « *Quand l'agence de Nîmes s'est développée, nos clients nous en ont fait connaître d'autres dans d'autres villes. Aussi, pour ne pas perdre le lien avec la clientèle, nous avons eu l'idée de choisir la franchise.* »

UN DÉVELOPPEMENT DANS LA CONTINUITÉ GÉOGRAPHIQUE

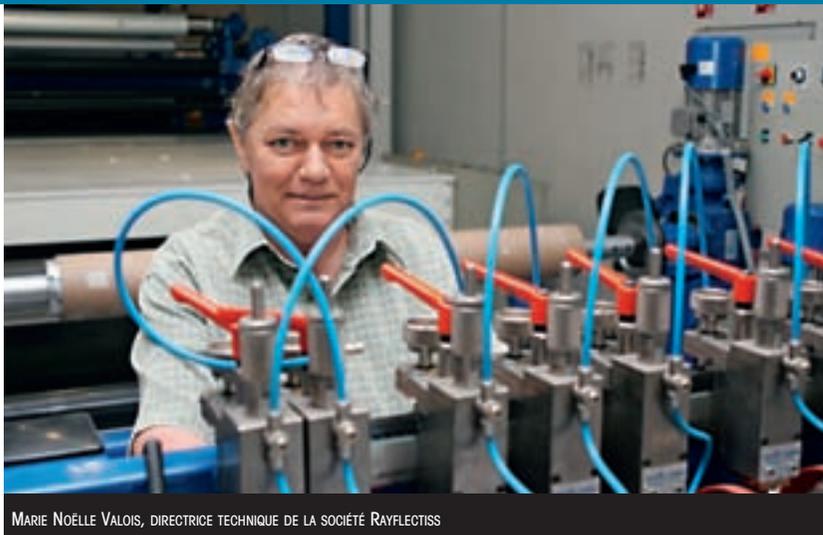
L'agence historique de Montpellier, après avoir été vendue, a été la première en 2006 à adopter ce statut. D'autres éclosent dans différents départements. Les deux dernières basées à Nice et Cannes ont ouvert le 1^{er} septembre. Soit douze franchisés, concentrés sur le sud-est, ce qui représente au total 700 salariés. « *Nous comptons d'abord stabiliser ce réseau, le conforter. On ne veut pas brûler les étapes* », assurent les deux hommes qui comptent essaimer à Marseille, Lyon et Toulon en 2011.

À Nîmes, deux cent personnes travaillent pour ImmoClean. « *C'est notre entreprise pilote* », soulignent-ils. Bien sûr, il y a ici une activité nettoyage. Il y a aussi le centre de formation pour les salariés confrontés à des tâches spécifiques (traitement des marbres par exemple), mais surtout « *pour le personnel d'encadrement et administratif qui travaillera dans les magasins franchisés* », précisent Laurent Barthez et Olivier Guillermin. Eux sont toujours prêts à se déplacer pour épauler le franchisé dans ses premiers pas, convaincus de l'importance des ressources humaines. Aujourd'hui ImmoClean annonce un chiffre d'affaires de 9 millions d'euros hors taxes dont 3 réalisés sur Nîmes.



L'INNOVATION, GAGE DE RÉUSSITE

L'INNOVATION C'EST CERTES CRÉER DE NOUVEAUX PRODUITS, C'EST AUSSI AMÉLIORER DE MANIÈRE SENSIBLE L'EXISTANT. EXEMPLE AVEC DEUX ENTREPRISES QUI PROPOSENT DES PRODUITS NON SEULEMENT INNOVANTS MAIS AUSSI ÉCOLOGIQUES.



MARIE NOËLLE VALOIS, DIRECTRICE TECHNIQUE DE LA SOCIÉTÉ RAYFLECTISS

AVEC LES STORES DE RAYFLECTISS, PLUS BESOIN DE CLIMATISATION

Cette société crée des toiles révolutionnaires qui protègent du soleil et de sa chaleur. L'usine installée à Langlade a été réaménagée début 2010. C'est que l'entreprise Rayflectiss dont le siège social est à Calvisson devait faire face à davantage de commandes. Car ses stores ne sont désormais plus réservés aux seuls professionnels, et puisque l'entreprise est en train d'étouffer son réseau de commerciaux et a ouvert son site Internet, la clientèle devrait suivre. En effet, les stores (verticaux et horizontaux), imaginés par Paul Riedel, inventeur des couches Pampers, et son équipe, savent non seulement protéger du soleil mais en plus ils n'absorbent pas la chaleur. Une performance qui repose sur le principe de la bouteille Thermos et qui permet de renvoyer les rayons du soleil vers le ciel, garantissant une température supportable et évitant ainsi l'usage de la climatisation. Des toiles qui permettent également de voir le paysage extérieur sans être ébloui grâce à leur microperforation. Les produits destinés à l'extérieur présentent une autre qualité : ils sont étanches. Tous sont autonettoyants.

Aussi, on ne s'étonne guère que Paul Riedel ait reçu en 2009 la médaille d'or du concours Lépine. Celle-ci a surtout récompensé un store horizontal destiné aux vérandas, leur évitant ainsi un effet de serre désagréable. « *Perganda Therbi Stores* » a les mêmes avantages que les autres produits de la gamme, mais celui-ci, composé de deux toiles avec en son milieu une nappe d'air, permet en plus de refroidir la véranda.

La société, créée en 2005, s'est aussi intéressée au vent et a mis au point le Barrovent. Cette toile, à l'astucieuse technique de tissage, désorganise l'entrée du vent. Résultat : un vent qui souffle à 80 km/h d'un côté se réduit



CÉLINE SALIBA, CO GÉRANTE DE LA SOCIÉTÉ FLEURCUP

de l'autre à seulement 2 km/h. Un brise-vent qui ne cache pas la visibilité, arrête aussi la pluie et protège des UV.

HYGIÈNE : FLEURCUP OFFRE AUX FEMMES UNE AUTRE PROTECTION

L'entreprise nîmoise conçoit et vend des coupelles menstruelles. Elle ressemble à une clochette avec ses bords arrondis et sa terminaison avec une petite tige. La Fleurcup est une coupelle menstruelle, destinée à remplacer tampons et serviettes hygiéniques. Cet objet à placer dans le vagin est utilisé dans les pays anglo-saxons et scandinaves, il reste encore peu connu en France où il n'était pas, jusqu'à peu, produit. Fleurcup, société nîmoise née en juin 2009, est la seule à s'être lancée. « *On a décidé de créer notre modèle, explique Céline Saliba, cogérante de l'entreprise avec son mari Pascal. Je l'ai conçu avec des courbes rondes, un nettoyage facilité, une grande contenance dans une dimension plus que minimale et plusieurs coloris.* » La fabrication a été confiée à une entreprise du sud de la France.

Les pharmacies ne proposent pas ce type de produit, c'est sur Internet (fleurcup.com) ou dans les réseaux bio qu'on le trouve le plus souvent. Car c'est l'image écolo qui est d'abord associée aux coupelles menstruelles. Fabriquées en silicone médical, donc non allergisantes, elles sont réutilisables pendant plus de dix ans, impliquant économie de matières premières (fini le coton et les déchets) et gain d'argent (Fleurcup coûte une vingtaine d'euros). Une fois passée l'appréhension de la pose, due au manque d'habitude, les utilisatrices en vantent le confort, soulignant qu'on l'oublie et qu'elle ne nécessite pas d'être vidée aussi souvent que l'on change de serviettes ou de tampons. Elle est aussi compatible avec le stérilet. Cécile et Pascal Saliba assurent avoir des clientes en France et dans la plupart des pays européens.

VISITE GUIDÉE DU TEMPLE DE LA CALMETTE

PAR L'ORIGINALITÉ DE SON ARCHITECTURE, L'ATTENTION PORTÉE À SON ENTRETIEN AINSI QUE SES VOCATIONS TANT CULTUELLES QUE CULTURELLES, LE TEMPLE DE LA CALMETTE APPARAÎT COMME UN SITE PATRIMONIAL INCONTOURNABLE DE L'AGGLOMÉRATION.

Au cœur de la garrigue, dominant la plaine agricole, La Calmette se situe au carrefour des routes entre Nîmes, Alès, Uzès et Sommières. Le village tire son nom des mots latins collis et meta, signifiant « limite de la colline ».

UN PEU D'HISTOIRE

Au milieu du XVI^e siècle, de nombreux Calmettois se convertissent au protestantisme. Les fidèles se réunissent en plein air ou dans des lieux isolés, pour célébrer le culte qui est alors proscrit. Les assemblées sont fréquentes et accueillent des pasteurs renommés tels Claude Brousson, Antoine Court ou Paul Rabaut. Dès 1716, La Calmette, La Rouvière et Dions forment une église au sein d'un synode clandestin.

Il faudra attendre 1787, soit plus d'un siècle après la révocation de l'édit de Nantes, pour que Louis XVI signe l'édit de Tolérance. L'édification de temples dans la région commence à se développer.

Devenu chef-lieu de section en 1839 et regroupant 550 protestants, le village de La Calmette ne possède toutefois pas encore de temple. C'est le pasteur Claude Jules Ferdinand Dussaut qui sollicite le consistoire en 1844 pour obtenir la construction d'un sanctuaire. L'emplacement est défini, le plan dressé par l'architecte départemental M. Bourdon et 4 526 francs ont été réunis.



L'ÉDIFICATION DU TEMPLE

Grâce à une subvention de l'État, la construction du temple débute en 1844, sous la direction de l'entrepreneur Eugène Sylvestre de Saint-Chaptes, pour s'achever deux ans plus tard. L'architecte a choisi de bâtir le temple sur un

plan octogonal, très peu courant dans la région. Rassemblant les fidèles autour de la Sainte-Table, où repose la Bible, et de la chaire de prédication, l'octogone répond à la volonté du culte protestant de n'instaurer aucune hiérarchie entre les membres de l'assemblée.



LE TEMPLE AUJOURD'HUI

En 1989, sous l'initiative du pasteur Grüber et des élus municipaux, l'État, la Région et le Département décident d'engager la restauration de l'édifice. Bénévoles du village et étudiants venus de toute l'Europe unissent leurs efforts pour entamer les travaux de déblaiement. La restauration à l'identique menée par l'entreprise SELE, le cabinet d'architecture de Jean-Rémi Nègre et l'architecte des Bâti-ments de France, M. Dreyfus, a permis d'ins-crire le temple à l'inventaire des monuments historiques en 1991.

Aujourd'hui, le temple accueille à nouveau le culte ainsi que des manifestations culturelles, comme par exemple des concerts.

La charpente est également un élément re-marquable de l'édifice. Huit longues poutres de châtaignier s'imbriquent dans une clé en chêne, sans appui central. Sans oublier l'élé-gance de la galerie-tribune, rythmée à l'ori-gine par des doubles colonnes en brique et en staff, ornées de chapiteaux sculptés. La pierre de Fontvieille est aujourd'hui utilisée pour as-surer la solidité de l'ensemble.

Le clocher érigé vingt ans après fragilise la construction. Le culte y est interdit dans les années 1950, et, malgré les réparations, la charpente finit par s'écrouler. Le temple est laissé à l'abandon.



MICHEL PAULIN, MAIRE DE SERNHAC ET VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE RURAL COMMUNAUTAIRE



COUP DE PROJECTEUR SUR LE PATRIMOINE RURAL

« LA RICHESSE HISTORIQUE ET PATRIMONIALE DE NOTRE TERRITOIRE EST TOUT À FAIT EXCEPTIONNELLE », SOULIGNE MICHEL PAULIN, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE RURAL COMMUNAUTAIRE. C'EST POUR CETTE RAISON QUE NÎMES MÉTROPOLÉ A DÉCIDÉ DE RÉPERTORIER TOUS LES SITES REMARQUABLES DES 27 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION. VISITES SUR LE TERRAIN ET RENCONTRES AVEC LES ÉLUS LOCAUX ONT AINSI PERMIS DE RECENSER PLUSIEURS CENTAINES DE POINTS D'INTÉRÊT, PRÉSENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC ET ACCESSIBLES À TOUS. « L'INVENTAIRE QUE NOUS AVONS DRESSÉ, ET QUI SERA VALIDÉ TRÈS PROCHAINEMENT PAR LES MEMBRES DE LA COMMISSION CULTURE, MET EN CORRESPONDANCE CES SITES AVEC LE RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN. NOUS SOUHAITONS METTRE EN VALEUR UN PATRIMOINE SOUVENT MÉCONNU ET POURTANT SI PROCHE DES HABITANTS DE NÎMES MÉTROPOLÉ. » LAVOIRS, MOULINS, FONTAINES, ÉGLISES, TEMPLES, AQUEDUCS, ARÈNES, ÉCOLES... À QUELQUES ARRÊTS DE BUS DE CHEZ VOUS, LES DÉCOUVERTES CULTURELLES S'ANNONCENT CONSIDÉRABLES.

DÉPLACEMENT : VOUS DONNER DES AILES !

LE RÉSEAU TANGO AMÉLIORE SES SERVICES TOUT EN DÉVELOPPANT SA COMMUNICATION AFIN DE MIEUX VENIR EN AIDE AUX USAGERS.



Difficile de passer outre les travaux qui occupent la ville de Nîmes et préparent, notamment, l'arrivée de la première ligne du futur TCSP de l'Agglo.

Malgré ces désagréments, les transports en commun de Nîmes Métropole poursuivent leur développement : « *Les pédagogies de déplacements collectifs commencent à porter leurs fruits, et ce dans un contexte de travaux permanents* », relève William Portal, Vice-Président de Nîmes Métropole délégué aux Transports. La rentrée offre d'ores et déjà son lot de nouveautés et de services supplémentaires.

Ainsi, certaines lignes ont été renforcées pour cette rentrée. C'est le cas des lignes D, I et K tous les mercredis après-midi, afin de favoriser l'accès à la zone commerciale de Carré Sud (6 courses supplémentaires pour la D, et 8 pour la I et la K). De même, la 1^{re} course de la ligne C en direction de Vacquerolles est étendue jusqu'au Golf afin de proposer une desserte du quartier plus tôt en matinée. Amélioration également de la desserte de l'avenue Maréchal Juin avec un meilleur cadencement des lignes F et L. Pour simplifier la lisibilité de la ligne E, 1 voyage sur 2 aura pour destination « *Goélands* » en période forte et le samedi. À noter également un départ supplémentaire en période forte depuis la route d'Arles (ligne J). D'autres évolutions sont à consulter sur le tout nouveau site Internet du réseau Tango*.

La flotte a connu de nouveaux investissements à l'occasion de cette rentrée, avec l'achat de 11 nouveaux bus (7 bus standard et 4 à capacité réduite), plus 2 nouveaux véhicules Handigo.

Toujours dans un souci de confort et de service, une quarantaine d'aménagements ont été réalisés sur le territoire de l'Agglo afin de rendre plus agréable l'attente des usagers. C'est le cas notamment à Bezouce, Clarensac, Nîmes, Lédénon, Langlade, Redessan, Saint-Côme, Saint-Dionisy, Bouillargues. Voire encore Saint-Gilles où un investissement de 400 000 € a été consenti afin de sécuriser l'accès au collège.

Nîmes Métropole améliore
l'accessibilité de tous
les arrêts de bus



Travaux déjà réalisés, en cours ou à venir, Tango et Nîmes Métropole redoublent d'effort en matière de communication. De même, des médiateurs circulent pour vous renseigner alors qu'un nouveau point de vente Tango a vu le jour (le 7^e sur Nîmes !) à la gare routière. À noter encore que toutes les déviations occasionnées par les travaux sont envoyées aux médias et affichées dans les bus par l'intermédiaire des « *Crococ info* ». De plus, le site <http://travo.nimes.fr>, mis à jour quotidiennement, vous renseigne sur l'état et l'avancé des travaux. Enfin, les « *gilets jaunes* » sont en place les premiers jours de déviation dans les secteurs perturbés. N'hésitez pas à leur poser vos questions !

* www.tangobus.fr



KARTATOO : ÉCONOMIQUE !

Voyager à moindre coût, c'est possible ! Outre les différents Pass proposés par les Transports de l'agglomération nîmoise (Pass Découverte, Journée, Salarié, Études, Liberté ou Famille), l'abonnement Kartatoo est destiné à tous ceux qui travaillent ou étudient, et empruntent les transports urbains ou le réseau TER depuis les gares de Nîmes, Saint-Césaire, Milhaud, Manduel-Redessan ou Générac. Vous pourrez utiliser grâce à cette carte ces différents réseaux tous les jours de l'année de façon illimitée. Renseignements auprès de la gare SNCF ou en appelant le 0 820 22 30 30.

UNE PISTE BUISSONNIÈRE

POUR LE COLLÈGE DE CLARENSAC



DEPUIS CAVEIRAC OU SAINT-CÔME-ET-MARUÉJOLS, IL EST AUJOURD'HUI POSSIBLE DE SE RENDRE AU COLLÈGE DE CLARENSAC EN VÉLO. UNE NOUVELLE PISTE CYCLABLE EN SITE PROPRE LE PERMET, EN TOUTE SÉCURITÉ.

Nul doute que pour certains collégiens, la rentrée aura été plus douce cette année. Ils peuvent en effet emprunter depuis cet été un nouveau réseau de pistes cyclables créé à leur intention par Nîmes Métropole, en Vaunage. Deux tronçons ont été réalisés, l'un entre Saint-Côme et Clarensac, l'autre entre Clarensac et Caveirac. Ces deux pistes hors zone

urbaine sont relayées à l'intérieur des villages par leur propre réseau de voirie. L'intérêt premier de cet équipement est de permettre aux élèves d'accéder au collège de Clarensac sans vivre les dangers d'une circulation mixte auto/vélo. C'est accessoirement une incitation à la pratique d'une activité physique quotidienne sur des déplacements courts. En second lieu, ce circuit instaure un nouveau lien de déplacement touristique ou de loisir entre ces communes. On peut parier que les habitants du secteur troqueront plus volontiers leur voiture pour le vélo. L'itinéraire a été conçu de façon à joindre l'utile à l'agréable : au plus court, selon la prise en compte de paramètres comme le lien direct avec les pistes cyclables implantées sur les communes, s'allie la qualité paysagère proposée aux regards des cyclistes. Le critère principal restant la desserte du collège.

DES CHEMINS AGRICOLES VALORISÉS

La création de ces pistes a été effectuée sur l'existant, à savoir un réseau assez dense de chemins communaux desservant les parcelles agricoles. Les tracés sélectionnés, souvent en terre, ont été recouverts d'enrobés permettant une circulation confortable de vélos et poussettes, tout en supportant le passage d'engins agricoles. Il n'est en effet pas question de fermer l'accès des propriétaires à leurs parcelles cultivées. En revanche, la mise en impasse de certaines portions par l'implantation de bornes signalées empêchera les automobilistes d'emprunter ce circuit parallèle à la route à grande circulation. Un revêtement en enrobé de couleur rouge permet de signaler aux usagers la transition entre le réseau urbain et agricole.

Nîmes Métropole a profité de la réalisation de ces pistes pour y implanter un réseau de fibre optique permettant la diffusion du haut débit numérique sur le secteur de la Vaunage.



UNE PISTE CYCLABLE BUCOLIQUE ET SÉCURISÉE

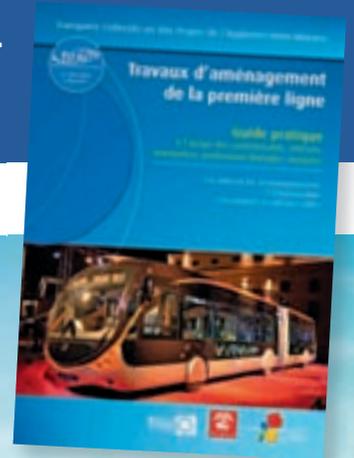


LES TRONÇONS RÉALISÉS TOTALISENT UNE DISTANCE DE 2,8 KM ENTRE LES TROIS COMMUNES, POUR UN MONTANT DE 200 000 EUROS. L'ASSOCIATION PATOUCYCLE, QUI MILITE POUR LES DÉPLACEMENTS SCOLAIRES DOUX, A ÉTÉ ASSOCIÉE À L'ÉLABORATION D'UN TRACÉ ADAPTÉ.

TCSP : ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

LES TRAVAUX DE MISE EN PLACE DE LA PREMIÈRE LIGNE DU TCSP (TRANSPORT COLLECTIF EN SITE PROPRE) VONT DÉMARRER EN JANVIER PROCHAIN. CET IMPORTANT CHANTIER, INDISPENSABLE POUR FLUIDIFIER LA CIRCULATION DANS ET AUTOUR DU CŒUR D'AGGLOMÉRATION ET RÉAMÉNAGER LES GRANDS AXES D'ACCÈS À L'ÉCUSSON, VA PROVOQUER PENDANT PLUSIEURS MOIS QUELQUES DÉSAGRÈMENTS À SES RIVERAINS.

Sur son tracé, l'activité des commerçants, artisans ou prestataires de service risque de subir des gênes, parfois importantes. Un guide pratique, édité et diffusé dès cette automne par Nîmes Métropole, précisera aux professionnels situés sur le tracé du TCSP les règles et modalités d'une éventuelle indemnisation à l'amiable. Ce document d'information permettra à chacun de connaître les modalités d'indemnisation, selon que son activité aura subi un préjudice réel et constaté, résultant de difficultés d'accès pour sa clientèle ou ses fournisseurs. La gêne occasionnée directement par les travaux doit être « *anormale et durable* » pour qu'un dossier de demande d'indemnisation soit déclaré recevable. Perte d'exploitation mais aussi surcoûts éventuels provoqués par un maintien d'activité seront pris en compte. Il est évident que Nîmes Métropole mettra tout en œuvre pour limiter les éventuels préjudices et garantira notamment l'accès à toutes les zones de travaux pour les véhicules de secours ou de sécurité. Un guichet unique sera à la disposition des professionnels pour faciliter le retrait et dépôt des dossiers d'indemnisation et répondre en continu à toutes les demandes d'information qui pourraient être formulées.



UNE COMMISSION PARITAIRE ET INDÉPENDANTE

La commission d'indemnisation à l'amiable est composée de sept membres : un représentant des services de l'État, un de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes, un de la Chambre de Métiers et d'Artisanat du Gard, un de Nîmes Métropole, un de la Ville de Nîmes et un du Centre de Gestion Agréé du Gard. Elle sera assistée d'un expert financier désigné par le Président du Tribunal Administratif. Cette commission après instruction des dossiers fera des propositions d'indemnisation auprès de Nîmes Métropole. Jean-Paul Fournier, Président de l'Agglomération, a souhaité qu'elle se réunisse au moins une fois par

mois afin d'offrir des délais d'indemnisation raisonnables. C'est ainsi que le versement d'indemnités devrait intervenir dans les trois mois suivant le dépôt et l'acceptation d'un dossier. La commission a déjà tenu deux réunions préparatoires pour préciser le cadre d'indemnisation et permettre la diffusion en amont de ce guide d'information. Parallèlement à cette action en direction des professionnels, l'ensemble de la population et des clients fréquentant le centre-ville sera informé des phases de déroulement du chantier en temps réel par des interlocuteurs de terrain.

AGENDA 21 : UNE AMBITION POUR DEMAIN

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT, RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE, ENCOURAGER LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE, AUTANT DE DÉFIS À RELEVER POUR GARANTIR LES BESOINS DES GÉNÉRATIONS FUTURES. NÎMES MÉTROPOLE S'ENGAGE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À TRAVERS L'ÉLABORATION DE SON AGENDA 21. POINT D'ÉTAPE AVANT L'ADOPTION DÉFINITIVE DE SON PLAN D'ACTIONS.



Depuis les premières démarches engagées en 2007, l'Agglomération se rapproche à grands pas de la signature de son Agenda 21. Pour impliquer l'ensemble des acteurs du territoire dans ce projet ambitieux et répondre le plus efficacement possible aux enjeux de développement durable, Nîmes Métropole a réuni trois groupes : l'ensemble des 27 communes de l'Agglomération, représentées par un référent élu et un référent technique, le Conseil de Développement Durable, composé de près de 120 membres de la société civile, et, enfin, les services compétents de l'Agglomération et de la Ville de Nîmes, associés pour l'occasion. « Une démarche participative qui a particulièrement bien fonctionné », comme le souligne Vincent Allier, Vice-Président délégué aux Paysages et à l'Agenda 21.

La collecte sélective, tout un apprentissage !



LES GRANDES ÉTAPES DE L'AGENDA 21

- 2007 : NÎMES MÉTROPOLE S'ENGAGE À ÉLABORER UN AGENDA 21
- MARS 2009 : LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DEVIENT LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
- SEPTEMBRE 2009 : SYNTHÈSE DES TRAVAUX ÉTABLISSANT UN ÉTAT DES LIEUX DU TERRITOIRE (PHASE 1)
- MARS 2010 : PRÉSENTATION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES ACTIONS CADRES (PHASE 2)
- PROCHAINE ÉTAPE : SIGNATURE DU PLAN D'ACTIONS OPÉRATIONNELLES ET MISE EN PLACE DES ACTIONS (DÉBUT DE LA PHASE 3)



Après avoir effectué un diagnostic de la situation existante, les différents groupes de réflexion qui ont été menés ont permis de mettre en évidence cinq axes stratégiques. Ils ont été présentés et approuvés en mars dernier au cours du forum Agenda 21.

- Répondre au changement climatique : définir un projet durable d'aménagement urbain, favoriser les modes de déplacement doux, encourager l'éco-construction, réduire les consommations énergétiques.
- Réconcilier attractivité économique, biodiversité et cadre de vie : favoriser l'innovation environnementale et sociale, cultiver la biodiversité, réduire et gérer les déchets.
- Renforcer la cohésion sociale : permettre l'accès de toute la population aux équipements et services, encourager les initiatives sociales et culturelles.
- Prévoir les besoins de demain : préserver les ressources en eau, valoriser une agriculture durable et de proximité, améliorer la qualité des logements.
- Sensibiliser au développement durable : diffuser les bonnes pratiques, accompagner les démarches, renforcer les coopérations, transférer de nouvelles compétences à Nîmes Métropole.



VINCENT ALLIER, MAIRE DE SAINT-CÔME-ET-MARUÉJOLS
ET VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX PAYSAGES ET À L'AGENDA 21.

Le plan d'actions établi pour 5 ans, et qui sera soumis pour validation au prochain Conseil Communautaire, répondra ainsi aux priorités stratégiques qui ont été préalablement définies. « *Les actions qui seront retenues doivent être concrètes et rapidement opérationnelles. Nous nous baserons également sur des actions existantes et d'autres pourront intégrer le projet plus tard. Nous sommes dans une démarche évolutive* », précise Vincent Allier. La phase 3 va ainsi pouvoir démarrer, « *chaque action aura son importance et suscitera des réflexions qui aboutiront à de nouvelles prises de compétences pour Nîmes Métropole* ».

“Des actions concrètes et rapidement opérationnelles.”



CONFÉRENCE EUROPÉENNE DES VILLES DURABLES

EN MAI DERNIER, À DUNKERQUE, NÎMES MÉTROPOLE A PARTICIPÉ À LA 6^E CONFÉRENCE EUROPÉENNE DES VILLES DURABLES. EN SIGNANT LA DÉCLARATION DE DUNKERQUE AUX CÔTÉS DE 1 500 REPRÉSENTANTS DE COLLECTIVITÉS LOCALES ET RÉGIONALES, NÎMES MÉTROPOLE S'EST ENGAGÉE À DÉVELOPPER UN TERRITOIRE DURABLE. « *NOUS SOUHAITONS PESER DANS LES GRANDES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES. AVEC NOTRE NIVEAU DE RÉACTIVITÉ ET LA PROXIMITÉ QUE NOUS AVONS AVEC LE TERRAIN, IL S'AGIT DE METTRE EN VALEUR LA CONTRIBUTION QU'UNE AGGLOMÉRATION PEUT APPORTER DANS LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFETS DE SERRE AU NIVEAU LOCAL ET DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE MONDIAL* », EXPLIQUE VINCENT ALLIER, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX PAYSAGES ET À L'AGENDA 21.



PORTER LA MUSIQUE AU PLUS PRÈS DE LA VIE SOCIALE

JOËL VINCENT, VICE-PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLÉ DÉLÉGUÉ À LA CULTURE, ÉVOQUE LA 5^e ÉDITION DU FESTIVAL « L'AGGLO AU RYTHME DU JAZZ », QUI SE DÉROULERA DANS 14 COMMUNES DU TERRITOIRE DU 1^{er} AU 24 OCTOBRE.



C'est la 5^e édition de « *L'Agglo au rythme du jazz* », l'occasion de dresser un bilan rétrospectif...

« Ce n'est que la cinquième édition de notre festival de jazz, et pourtant chacun l'a adopté, se l'est approprié et a des idées pour le faire évoluer.

Nîmes Métropole souhaitait un festival pour se faire mieux connaître à l'extérieur, et capable de fédérer les différentes communes de l'Agglomération. Je crois que ces deux objectifs ont été rapidement atteints. La quasi-totalité des communes souhaite s'associer à cet événement en recevant un concert, et le public l'a bien compris. Il apprécie cette démarche d'itinérance.

Le jazz aura été le véritable catalyseur de ce succès et prend une place de plus en plus importante. C'est bien comme ça, même si nous devons veiller à garder le cap !

Je crois que le festival symbolise une vraie politique culturelle d'Agglomération. D'abord, en diffusant de la musique de qualité au plus près des habitants. L'accès à la culture s'en trouve facilité.





JOËL VINCENT, MAIRE DE SAINT-GERVASY ET VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À LA CULTURE

Ensuite, parce qu'en s'ouvrant aux musiciens locaux, en les confrontant à des interprètes de niveau national ou international, il encourage et valorise leur travail et leurs créations.

À noter que cette année, le concert « *pédagogique* » destiné aux enfants devrait constituer une étape supplémentaire vers une action éducative menée plus en profondeur.

Le bilan est donc d'ores et déjà positif, pour un festival qui est en devenir. »

Quelles seront les nouveautés de cette édition 2010 ?

« Les nouveautés pratiques sont la création d'un Pass 8 concerts et l'augmentation du prix d'entrée d'un euro : le ticket individuel passe de 11 à 12 euros. Pour le reste, rien n'est changé, sinon que l'expérience conduit à de petits perfectionnements...

Les nouveautés organisationnelles tiennent en l'arrivée de nouvelles communes. À noter que le nombre de communes de l'Agglomération souhaitant être partie prenante du festival nous a conduit à mettre en place un tour de rôle, avec une participation tous les deux ans... Cette année, nous découvrirons quatre nouveaux sites : Bezouze, Cabrières, Caissargues et Sernhac ! »

Quelques mots sur la programmation et tout particulièrement sur la séance scolaire du 7 octobre.

« À l'instar des autres années, elle alterne gros concerts avec vedettes reconnues dans les grandes salles : Chick Corea à Nîmes, Roy Hargrove Quintet à Milhaud, John Scofield à Sainte-Anastasie, André Manoukian à Caissargues, et des concerts de grande qualité mais plus intimistes dans les églises ou petites salles. On retrouve aussi un concert destiné aux jeunes pour faire le lien avec la future SMAC, à La Calmette, avec la venue d'Hocus Pocus.

La séance scolaire devrait regrouper un certain nombre d'écoles et de collèges de l'est de l'Agglomération, elle aura lieu à Saint-Gervasy. Ce concert adapté au jeune public devrait susciter intérêt et curiosité auprès des élèves et peut-être faire émerger quelques vocations...

En tous cas, il marquera notre volonté de porter la musique au plus profond de la vie sociale et de faire de notre festival un modeste mais authentique acteur de la vie culturelle de l'Agglomération. »

La direction artistique de ce festival a été confiée une nouvelle fois à l'association nîmoise Jazz 70. Pourquoi ?

« La direction artistique, comme les autres composantes organisationnelles du festival, fait l'objet d'une consultation dans le cadre des marchés publics.

Jazz 70 a été retenue une nouvelle fois en 2009 avec la possibilité d'être reconduite deux fois. La pertinence de la programmation et son adéquation avec nos souhaits de qualité et de variété des styles ne pouvaient que nous inciter à conserver Jazz 70. Nous en sommes très heureux. C'est un grand plaisir que de travailler avec des professionnels qui œuvrent toute l'année, par ailleurs, à irriguer la ville de Nîmes de nombreux concerts. »

DU CHEWING-GUM DANS LE JAZZ

L’AFFICHE DU FESTIVAL « L’AGGLO AU RYTHME DU JAZZ » S’OFFRE CETTE ANNÉE UNE NOUVELLE CÉLÉBRITÉ ARTISTIQUE NÎMOISE, AVEC BENOÎT MAURIN DUCOLIBRI. UN PEINTRE AUSSI DISCRET QUE TALENTUEUX, POUR QUI L’AVENIR A PLUS DE SAVEUR QUE LES SUCCÈS PASSÉS.



« *Mon histoire, c’est la Corse, Marseille et Nîmes.* » Simple et direct, mais ce raccourci cache le talent d’un diplômé des beaux-arts de Marseille et d’histoire de l’art à la faculté d’Aix-en-Provence. Son talent a éclaté de bonne heure, poussé par une bonne fée conservatrice au FRAC de Marseille, qui l’a mis en relation avec Vélikov, Ben, Garouste, des parrains prestigieux. La suite est une longue série d’expositions et de commandes, bien au-delà de nos frontières. Ben Colibri se définit comme un peintre expressionniste sarcastique, qui dissimule ou exprime franchement des messages souvent durs dans ses tableaux qui portent la franchise de son caractère. Ben Colibri fait volontiers dans le monumental, sur de grandes surfaces qui lui permettent d’exprimer pleinement sa vivacité et sa fougue. Le succès le laisse accessible et assez insensible. Il dit volontiers : « *Je déteste parler de ce qui est fait, même si cela a été top ! Pour moi, tout reste à faire, à créer, à prouver, à donner, à partager...* » L’affiche du festival ? « *Je l’ai faite dans ce que je nomme mon style chewing-gum, un dessin spontané sans prétention, libre et indépendant de mon travail habituel. J’y ai mis délibérément une légèreté qui détonne avec ce que l’on imagine de l’univers du jazz, plutôt sérieux et intellectuel.* »

UN RÊVE QUI PREND CORPS À NÎMES.

Depuis ses débuts, Ben Colibri rêvait d’installer un lieu dédié à la création artistique. Pour accueillir de jeunes talents, leur permettre de travailler, d’exposer et organiser des rencontres avec des acheteurs. Faute de trouver un cloître, il s’est installé au manoir de Courbessac, qui est devenu aujourd’hui « Le Manoir ». Trois ans de travaux d’abord, puis de patience pour s’imposer dans le paysage nîmois et au-delà. Une démarche peu courante de la part d’un artiste, qui passe beaucoup plus de temps à parler des autres que de lui-même quand on l’interroge sur sa carrière : servir ses pairs est une passion qui l’a dévoré depuis son implantation nîmoise, au point de freiner sa propre production. « *L’histoire du Manoir, c’est mon œuvre en ce moment. J’ai en projet d’y réaliser un grand happening visuel et sonore qui rende compte de tout ce qui se vit dans cet espace. Ici je suis un passeur qui oriente l’argent d’une clientèle aisée vers des artistes qui en ont besoin, leur talent fait le reste.* » Pas complètement envahi par son rêve de

mécène, Ben Colibri travaille sur une commande dans le cadre de Marseille, capitale européenne de la culture, un événement adapté à sa dimension... En attendant, le jazz de l’Agglo aura pris un zeste de légèreté avec son affiche !



BENOÎT MAURIN DUCOLIBRI, DIT BEN COLIBRI, CRÉATEUR DE L’AFFICHE

DU JAZZ HAUT DE GAMME POUR L'AGGLO

POUR SA CINQUIÈME ÉDITION, LE FESTIVAL DE JAZZ DE NÎMES MÉTROPOLÉ AFFICHE UNE PROGRAMMATION TOUJOURS AUSSI ÉCLECTIQUE ET HAUT DE GAMME. TOUR D'HORIZON AVEC STÉPHANE KOCHOYAN QUI CONCOCTE CES SOIRÉES AVEC BRIO.

Le festival compte 14 dates, avec toujours une première partie animée par de talentueux musiciens locaux et une deuxième partie consacrée à une tête d'affiche reconnue. Seul Chick Corea, au théâtre de Nîmes, occupera toute la scène. « *Nous avons comme d'habitude des musiciens qui viennent pour la première fois chez nous, comme David Reinhardt, Roy Hargrove ou Roberta Gambairini. Et d'autres qui sont déjà connus ici, mais qui valent toujours d'être vus et revus, tant leur talent est incontournable. On peut citer Chick Corea, qui a joué plusieurs fois aux arènes de Nîmes, comme John Scofield (avec Steve Swallow), ou Hocus Pocus, qui nous avait enchantés il y a deux ans au stade des Costières.*



Ils rejouent ici juste avant le Zénith de Paris. » Parmi les talents locaux, on aura plaisir à revoir Alain Rattier, le Alès Big Band ou Chris Gonzales, et l'on découvrira DJ Harlem B, Perrine Mansuy, le Gospel University Choir, Laurent Coulondre. Stéphane Kochoyan souligne que comme lors des éditions précédentes, le festival aura droit à des créations : le tromboniste François Butté présentera « Kwa Madiba », le guitariste Philippe Gaillot, plus connu comme ingénieur du son reprend le manche pour présenter « Dale Chico ».



On attend aussi avec impatience de revoir la formation Cossi Anatz avec Michel Marre et Jean-Marc Padovani, qui se reforme après trente ans de sommeil.

UN FESTIVAL DÉJÀ PARMIS LES GRANDS

Nîmes d'abord, mais aussi Garons, Caveirac et Manduel ont une ancienne et grande histoire avec le jazz. Tous les grands noms de cette musique sont passés ici, certains plusieurs fois. « *Nîmes Métropole perpétue avec bonheur cette tradition. Nous avons un vrai public, autour d'une musique assez consensuelle. Ce festival est un tremplin pour les musiciens locaux. C'est ainsi que l'Agglo peut être fière du grand succès rencontré aujourd'hui par China Moses et Raphaël Lemonnier avec "One's for Dinah", créé en 2006 pour le festival : ils viennent de faire un triomphe au festival de Vienne !* » Stéphane Kochoyan affirme que « l'Agglo au rythme du jazz » est maintenant identifié sur la carte européenne du jazz, grâce au niveau de sa programmation et son organisation impeccable : « *Notre fréquentation ferait pâlir d'envie plus d'un directeur de salle de spectacle. Sur certains concerts, nous avons refusé plus d'entrées qu'il n'y avait de spectateurs présents. La construction de la SMAC en est d'autant plus justifiée.* » Gaçons que ce succès ne se démentira pas cette année, portant les couleurs de Nîmes Métropole bien au-delà de ses frontières.



MEMBRE DE L'ACADÉMIE DU JAZZ, LE NÎMOIS STÉPHANE KOCHOYAN EST UN HOMME ORCHESTRE. PIANISTE DE JAZZ APRÈS DES ÉTUDES DE MUSICOLOGIE ET UNE FORMATION DE PIANO CLASSIQUE AU CONSERVATOIRE DE NÎMES, IL A JOUÉ SUR TOUS LES CONTINENTS ET AVEC DE NOMBREUSES POUSSINES TELLES QUE DANIEL HUMAIR, STÉPHANE GRAPPELLI, NAT ADDERLEY... AUJOURD'HUI IL EST AUSSI ET SURTOUT DIRECTEUR ARTISTIQUE AU SEIN DE L'ASSOCIATION NÎMOISE JAZZ 70 PRÉSIDIÉE PAR L'ARCHITECTE LAURENT DUPORT. PROGRAMMANT ENTRE AUTRES LES FESTIVALS D'ORLÉANS ET DE VAUVERT, IL EST AUSSI FORMATEUR ET DÉCOUVREUR DE TALENTS AUX « ENFANTS DU JAZZ », CENTRE DE FORMATION DE JEUNES MUSICIENS DE BARCELONNETTE. IL TROUVE ENCORE LE TEMPS DE JOUER EN TRIO, OU AVEC SES ANCIENS ÉLÈVES.





PROGRAMMATION

Vendredi 1^{er}

CAVEIRAC

Le Dolium - « French Masters », 20 h 30

PERRINE MANSUY « VERTIGO SONGS »

CELEA COUTURIER HUMAIR « TRYPTIC »

Samedi 2

CABRIÈRES

Salle des fêtes - « Jazz traditionnel », 20 h 30

ALAIN RATTIER « QUARTET IDÉAL »

HOT JAZZ BAND

Dimanche 3

BEZOUCE

Église - « Gospel », 17 h 30

GOSPEL UNIVERSITY CHOIR

LA VELLE

Jeudi 7

SAINT-GERVASY

Foyer socioculturel - « Duke & les Big Band ! », 20 h 30

ALÈS BIG BAND

LAURENT MIGNARD DUKE ORCHESTRA

Vendredi 8

LA CALMETTE

Halle des Sports - « Jazz & Hip-Hop for Guru ! », 20 h 30

DJ HARLEM B

TAYLOR MC FERRIN

HOCUS POCUS

Samedi 9

CAISSARGUES

Salle des fêtes - « Piano VIP », 20 h 30

LAURENT COULONDRE « NIAK QUARTET »

ANDRÉ MANOUKIAN QUARTET

Dimanche 15

RODILHAN

Lycée agricole - « Création & Acoustic Jazz », 20 h 30

FRANCOIS BUTTET Création « KWA MADIBA »

EDDIE GOMEZ ET CESARIUS ALVIM DUO

Samedi 16

SAINT-CHAPTES

Salle des fêtes - « Django 100^e anniversaire », 20 h 30

LA MACHINASWING

TRIO REINHARDT & GRESSET

Lundi 18

NÎMES

Théâtre - « Piano concert », 20 h 30

CHICK COREA SOLO PIANO CONCERT

Mardi 19

AUBARNE - SAINTE-ANASTASIE

Salle des fêtes - « From OC to US », 20 h 30

COSSI ANATZ

JOHN SCOFIELD TRIO

Jeudi 21

LÉDENON

Église - « Bandoneon and Cello », 20 h 30

JEAN-CHARLES AGOU -

JEAN-MARIE FREDERIC

DINO SALUZZI - ANJA LECHNER DUO

Vendredi 22

SERNHAC

Salle des fêtes - « Vocal Jazz », 20 h 30

MICHEL BACHEVALIER « CAITOS »

ROBERTA GAMBARINI

Samedi 23

MILHAUD

Salle des fêtes - « Trumpet US Masters », 20 h 30

CHRISTIAN GONZALES SOLO

ROY HARGROVE QUINTET

Dimanche 24

MANDUEL

Salle des arènes - « Cuban Jazz », 17 h 30

PHILIPPE GAILLOT « DALE CHICO »

SEXTO SENTIDO



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LES POINTS DE VENTE

- Au Théâtre de Nîmes pour le concert du 18 octobre
- Réseau FNAC (Carrefour, Géant, FNAC)
- Réseau TicketNet (Cora, Leclerc, Virgin, Cultura, Auchan)
- Nîmes Métropole, 3, rue du Colisée à Nîmes

TARIFS

- **Tarif plein** : 13 euros
- **Tarif réduit** : 8 euros pour les lycéens et étudiants, pour les membres des écoles de musique et les demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif : carte d'étudiant, adhésion aux écoles de musique, carte ANPE.

EXCLUSIVEMENT À NÎMES MÉTROPOLE ET DANS LES COMMUNES PARTENAIRES

- **Tarif pour les moins de 15 ans** : 3 euros
- **Abonnement pour 5 concerts** : 50 euros
- **Abonnement pour 8 concerts** : 70 euros
- **Pass 14 concerts** : 90 euros
- Dans toutes les communes où se dérouleront les concerts et sur place avant le concert (dans la limite des places disponibles).
- Au Théâtre de Nîmes pour le concert du 18 octobre
- Réseau FNAC (Carrefour, Géant, FNAC)
- Réseau TicketNet (Cora, Leclerc, Virgin, Cultura, Auchan)
- Nîmes Métropole, 3, rue du Colisée à Nîmes

HEURES D'OUVERTURE DE LA BILLETTERIE À NÎMES MÉTROPOLE

- **Lundi** : 13 h 30 - 17 h 30
 - **Mardi** : 8 h - 12 h
 - **Mercredi** : 8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
 - **Jeudi** : 8 h - 12 h
 - **Vendredi** : 13 h 30 - 17 h 30
- Tél. 04 66 02 55 46 - www.nimes-agglo-jazz.fr



LE PRINTEMPS DES AUTEURS 2010

SUR LE THÈME DE L'EAU, LA CINQUIÈME ÉDITION DU PRINTEMPS DES AUTEURS N'A PAS FAILLI À SA PROMESSE, ET C'EST MARGAUX DIAZ, ÉLÈVE EN CM2 À L'ÉCOLE PAUL FORT DE BERNIS, QUI REMPORTE LE PREMIER PRIX DANS LA CATÉGORIE « LES CRAYONS EN HERBE ». POUR L'ÉDITION 2011, VOUS ÊTES INVITÉS À CONCOURIR SUR LE THÈME : MYSTÈRES, POLARS...

Bonjour...

Bonjour, je vais vous présenter les personnages de cette histoire : Docteur Quérozène, un personnage effroyable et terrifiant mais bon, on le traitait de pollueur depuis des années et encore à notre époque, on le maltraitait. En confidence, il détestait l'environnement ; devinez pourquoi ?

Il y avait aussi le Docteur Lagoutte qui, lui, était adoré des Brésiliens pour son aide durant les périodes de forte canicule. Il était sympathique comme tout.

Docteur Solair, lui, était timide. C'était quelqu'un qui n'aimait pas rire (ou en cachette). Hi ! Hi ! Hi ! En fait, il préférait rester sérieux et passer pour le sauveur de la galaxie. Il avait une relation privilégiée avec les vacanciers. Il avait même eu dans sa jeunesse une promotion dans une cabine d'UV. Mais, maintenant, nos personnages étaient des génies scientifiques ! Ils cohabitaient dans un laboratoire pour la recherche.

Docteur Solair avait créé un appareil anti-fonte des glaciers ; c'est grâce à lui que les ours polaires étaient encore vivants.

Docteur Lagoutte avait inventé l'eau inévaporable (de l'eau génétiquement modifiée).

Et Docteur Quérozène, lui, n'avait rien inventé.

Enfin bref, ils étaient très très utiles. Mais ils étaient célibataires malheureusement.

Une personne, Docteur Électrique, complétait ce groupe d'originaux, mais son entreprise avait fait faillite ; il avait alors déménagé à Los Angeles où il avait rencontré mademoiselle Prise. Ils s'étaient mariés le lendemain de leur rencontre (un peu rapidement tout de même). Maintenant, ils vivaient heureux avec leurs enfants dans un quartier chic. Docteur Solair, lui, était une personne très matinale. Telle-

Docteur Solair avait créé un
appareil anti-fonte des glaciers ;
c'est grâce à lui que les ours
polaires étaient encore vivants.

ment matinal, qu'il n'avait pas besoin d'un réveil pour se lever à quatre heures du matin. Mais il se sentait seul dans son laboratoire car ses collègues étaient des dormeurs à toute épreuve. Il avait beau faire sonner l'alarme, provoquer une explosion avec du whisky et du cyanure, rien n'en venait à bout !

Alors il prenait son petit déjeuner seul (des œufs au plat et de la roche) et allumait la télévision qui ne parlait plus que des énergies renouvelables. Il se rendormait une heure plus tard. À midi, Docteur Lagoutte se levait et découvrait Docteur Solair allongé sur le canapé. Il le réveillait avec délicatesse mais il ne pouvait s'empêcher de rire car le réveil de Docteur Solair était, disons, brutal. Docteur Lagoutte prenait son déjeuner en compagnie de Docteur Solair.

Un jour, ils allumèrent la télévision à la chaîne « *L'Économie à tout prix* » et ils eurent un déclic.

Ils entendirent :

- Où est Docteur Quérozène ?

- Où est-il ?

- Je n'en sais rien ! répondit Docteur Solair.

Et ils virent Docteur Quérozène en pleurs, chose qui était très inhabituelle.

- Je me suis levé à trois heures du matin car le ministre m'a appelé, le kérosène est trop cher et rare. Ils vont le remplacer par une autre énergie. Je suis fini, fini, fini ! Je n'ai plus qu'à rejoindre Docteur Électrique.

- Mais, le ministère l'a renvoyé ! C'est bien cela ?

- Gagné. BOUH ! BOUH ! pleura-t-il.

Et Docteur Quérozène partit avec ses économies et ses affaires...

Les deux autres docteurs se dirent qu'ils pourraient créer chacun une énergie utilisant leur élément : l'eau et le solaire.

C'était clair à la seconde même où la déclaration fut faite, ils ne comprenaient qu'une chose, le mot « *argent* ». Car qui dit plus de kérosène, dit plus de combustible pour faire marcher la technologie, mais dit argent pour celui qui trouvera une nouvelle source d'énergie.

Les deux autres docteurs se dirent qu'ils pourraient créer chacun une énergie utilisant leur élément : l'eau et le solaire. Après trois jours de recherche, ils allèrent donc rencontrer le ministre avec leur invention. Depuis le départ de Docteur Quérozène, les deux amis ne se parlaient guère, trop absorbés par leurs recherches, obnubilés par le désir de devenir riches.

Le ministre reçut le Docteur Lagoutte avec courtoisie et écouta son projet.

- Voici mon moteur d'absorbeur d'eau, je vous explique comment cela marche : il suffit de mettre vingt-huit litres d'eau et de démarrer. Le moteur magnésium le combinera avec du crottin de cheval. Mais je ne vous en dis pas plus, je garde les secrets.

- Heu... Oui ! Cela me semble bien. Vous savez, je suis prêt à tout pour arranger les choses en ce moment. Mais il y a quand même un problème, votre invention consomme beaucoup d'eau.

Docteur Lagoutte repartit avec l'ordre de modifier son invention pour consommer moins d'eau.

Quelques minutes plus tard, ce fut le tour de Docteur Solair d'entrer en piste. Il expliqua :

- Cette invention est la meilleure. Le panneau solaire absorbe les rayons ultraviolets qui se transforment en gaz servant à propulser la voiture. Qu'en dites-vous monsieur le ministre ?

- Oui, mais le panneau solaire fait tout de même six mètres de long et quatre de largeur !

Docteur Solair rentra lui aussi avec l'ordre de remédier à ce problème. La nuit tomba. Tout le monde dormait sauf deux scientifiques prêts à tout pour remédier au problème de leur invention. Ils travaillèrent tellement que la tête de Docteur Lagoutte explosa en mille morceaux dans un bruit assourdissant.





Docteur Solair accourut auprès de son ami de toujours mais ne put qu'assister à ses derniers instants. Il appela les pompiers mais cela ne servit à rien. Ils emportèrent le corps devant des passants choqués de cet accident.

À la suite de cela, Docteur Solair fut en dépression. Il restait assis dans son laboratoire sans qu'une seule idée ne lui traverse l'esprit. Au bout du compte, il préféra s'occuper de l'enterrement de son ami et régla ainsi tous les détails de la cérémonie. Le jour des obsèques, il rencontra madame Washintene, une amie de Docteur Lagoutte. Elle le consola. Bientôt, une amitié se créa entre eux.

Le temps passa. Docteur Solair se remit enfin à son invention qu'il perfectionna.

Il retourna voir le ministre qui cette fois fut ravi. Il convoqua tous les ministres pour savoir s'ils approuveraient et leur expliqua :

- Voici le créateur de cette invention. Il va tout vous expliquer.
- Cette technique consomme de l'eau et de l'énergie solaire. Il vous suffit d'observer. Le petit panneau solaire de vingt-deux millimètres absorbe les rayons solaires qui vont ensuite être stockés dans le moteur et être combinés à un litre d'eau. L'explosion produite dans le moteur permettra de propulser une voiture.

Après un très long débat, tous les présidents rendirent leur verdict :

- Cette invention est magnifique, mon cher, mais nous ne pouvons pas nous permettre d'utiliser une telle quantité

d'eau. Imaginez six milliards de personnes consommant un litre d'eau par trajet.

Docteur Solair reprit :

- Ne vous inquiétez pas, j'ai tout prévu. Voici mon doubleur moléculaire. Cette deuxième invention a pour but de doubler n'importe quelle chose, ce qui signifie que pour un bocal rempli d'eau, quand je presse sur ce bouton, un autre bocal du même contenu apparaît sur le deuxième plateau.
- Parfait ! Alors, je vais personnellement m'occuper d'ordonner la fabrication de ce moteur, déclara le président de l'Espagne.

C'est ainsi que les voitures utilisèrent l'eau et l'énergie solaire. Docteur Solair devint riche.

Il eut son nom gravé dans l'histoire de l'humanité.

Margaux

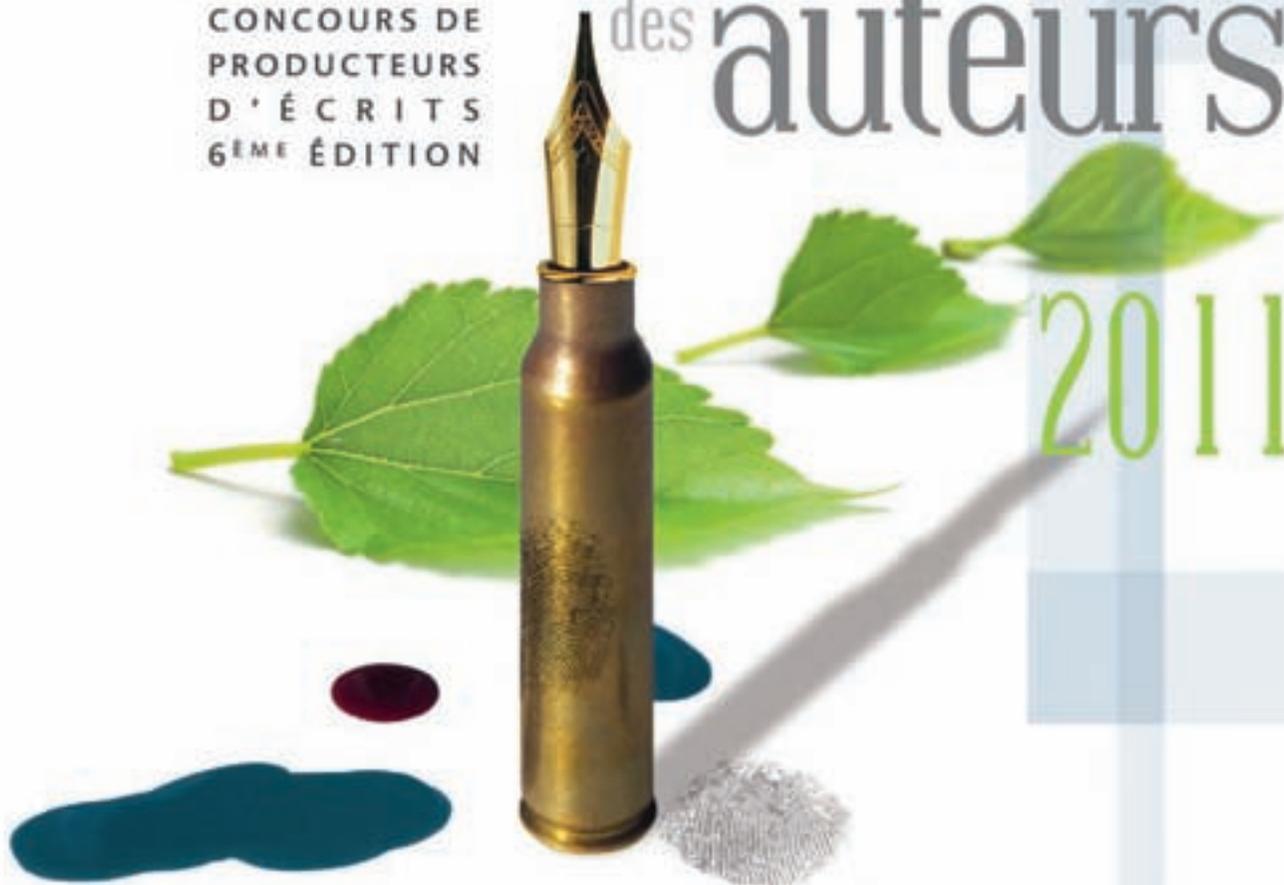
Le règlement de l'édition 2011 est consultable sur le site nimes-metropole.fr



le
p r i n t e m p s
des auteurs

CONCOURS DE
PRODUCTEURS
D'ÉCRITS
6^{ÈME} ÉDITION

2011



MYSTÈRES, POLARS...

Nîmes Métropole a le plaisir de vous annoncer la sixième édition du concours de producteurs d'écrits "**le Printemps des Auteurs**". Depuis 2005, cette manifestation menée en partenariat avec l'Inspection académique du Gard, a vu l'émergence de nouveaux talents qui ont su mettre en valeur leur créativité, leur imagination mais également une certaine maîtrise de l'écrit. Ce concours ouvert à tous est une plage de libre expression. Pour cette nouvelle édition, nous vous invitons à concourir sur le thème "**Mystères, polars...**".

Différents jurys composés, outre des membres de l'Assemblée communautaire, de représentants de l'Inspection académique, amenés à déterminer pour chacune des catégories établies en fonction de l'âge des participants, un lauréat qui sera récompensé lors d'une manifestation de clôture qui se déroulera au printemps 2011.

De manière générale, les candidats feront parvenir leurs travaux sur papier ou sur support dématérialisé en un exemplaire non relié **avant le 31 décembre 2010** délai de rigueur soit par dépôt, soit par envoi postal à **Nîmes Métropole - Direction de la Culture - "Le Colisée" 3, Rue du Colisée - 30947 Nîmes Cedex 9 - Adresse mail : culture-agglo@nimes-metropole.fr** Les manuscrits devront être accompagnés d'une fiche de présentation reprenant les éléments suivants : nom, prénom, âge, catégorie, adresse, adresse mail et coordonnées téléphoniques.

Photo : M. B. / Agence de communication



NIMES  **METROPOLE**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
anime la vie !

L'EAU SOUS PRESSION

AU CŒUR DE NÎMES

DEPUIS SES DÉBUTS L'AGGLOMÉRATION RÉNOVE SES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET DE COLLECTE DES EAUX USÉES. SANS CONTESTE, LE CHANTIER LE PLUS SPECTACULAIRE DE L'ANNÉE AURA ÉTÉ CELUI DU REMPLACEMENT DES RÉSEAUX DU BOULEVARD GAMBETTA, AU NORD DE L'ÉCUSSON DE NÎMES.

Après 138 années de bons et loyaux services, il était temps de remplacer la conduite d'eau potable installée depuis la station de captage de Comps. D'un diamètre de 80 cm, elle a été posée en 1872 par l'ingénieur des Ponts et Chaussées Aristide Dumont. Elle permet de remplir le réservoir de la rue Porte d'Alès, qui alimente à son tour celui de la rue des Gazons. « *C'est de ce point que l'eau potable mise en pression permet d'alimenter le centre-ville de Nîmes, soit 40 000 habitants* », précisait Jean-Paul Fournier, Président de Nîmes Métropole lors d'une visite de ce chantier imposant. Une canalisation en fonte plus résistante de 1 mètre de diamètre a été installée, de même qu'une nouvelle canalisation de 80 cm pour la collecte des eaux usées. Ces deux conduites ont été posées au fond d'une tranchée de 4 mètres de profondeur pour 2,70 de large, sous le niveau des ouvrages pluviaux, afin de permettre la collecte des eaux de ruissellement. La réalisation de ce chantier a nécessité le déplacement d'une ligne EDF moyenne tension de 20 000 volts, enfouie aujourd'hui sous le trottoir nord.

UNE SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT RENFORCÉE

Cette réfection du réseau eau assainissement garantit une meilleure qualité de service, tant en sécurité qu'en quantité, les besoins allant toujours croissant ! Il va sans dire que les diamètres de ces canalisations permettent d'anticiper sur l'évolution de la demande. Pendant toute la durée des travaux, l'alimentation des usagers n'aura pas cessé, puisqu'un maillage de différents réseaux remplace cette conduite momentanément hors circuit. Une situation qui ne peut être que provisoire, vu l'importance de cette artère vitale. Cela aura permis de valider les solutions de rechange étudiées par ailleurs par



D'AUTRES CHANTIER IMPORTANTS SE DÉROULENT DEPUIS PLUSIEURS MOIS TOUJOURS À NÎMES. DANS LE CADRE DU PLAN CADEREAU, DES MODIFICATIONS IMPORTANTES DES RÉSEAUX SE SITUENT SUR LE BOULEVARD JEAN JAURÈS ET DANS SON PROLONGEMENT SUR L'AVENUE DE LA LIBERTÉ. IL EN VA DE MÊME RUE GASTON TESSIER ET BOULEVARD NATOIRE. PAR AILLEURS LES PROGRAMMES ENGAGÉS SUR LES AUTRES COMMUNES DE NÎMES MÉTROPOLE SE POURSUIVENT, NOTAMMENT À CLARENSAC, SAINT-CHAPTES, MILHAUD, MANDUËL, GARONS, GÉNÉRAC ET SAINT-CÔME-ET-MARUÉJOLS.



les services de Nîmes Métropole pour garantir une sécurité d'approvisionnement sur tout son territoire, en cas de défaillance accidentelle d'une partie du réseau. Le chantier s'est déplacé jusqu'à fin août de la rue Enclos Rey à la rue Porte d'Alès. En septembre, il remonte la rue Porte d'Alès jusqu'à la rue Guiran. Avec le remplacement des réseaux effectué côté Écusson fin 2009, toujours sur Gambetta, l'opération complète aura coûté 1,5 millions d'euros.

UN PARC SPORTIF AMÉLIORÉ

NÎMES MÉTROPOLE ATTRIBUE AUX COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION DES SUBVENTIONS PERMETTANT LA RÉALISATION OU LE FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS. GROS PLAN SUR CES FONDS DE CONCOURS.



« *Perfectionner le parc des équipements sportifs sur le territoire de l'Agglomération, favoriser la construction de nouveaux équipements dans les communes, remettre aux normes de sécurité les équipements existants* », tels sont les objectifs auxquels répondent les fonds de concours, comme nous l'explique Serge Reder, Vice-Président de Nîmes Métropole délégué aux Sports.

En renforçant et en simplifiant la coopération intercommunale, les fonds de concours permettent de mener des projets sportifs d'intérêt communautaire. C'est le 27 mars 2003 que le Conseil Communautaire de Nîmes Métropole a déterminé les critères d'attribution des fonds de concours.

Les communes peuvent solliciter l'Agglomération dans les cas suivants :

- La création d'un équipement sportif, avec au minimum deux communes partenaires du projet. Les subventions ne peuvent excéder 40 % avec un plafond fixé à 250 000 € HT.
- Des travaux de remise aux normes de sécurité, pour un équipement qui peut être utilisé par un minimum de deux communes. Maximum 30 % de subventions, plafond de 250 000 € HT.
- Des travaux d'aménagement ou d'extension d'équipements mis à disposition des collèges et lycées de l'Agglomération. Les conditions sont les mêmes que pour les travaux de mise en sécurité.



ARÈNES DE MILHAUD

De 45 000 € alloués en 2003, le montant des fonds de concours s'élève à environ 450 000 € pour l'année 2009. « Depuis leur mise en place, pratiquement toutes les communes ont pu bénéficier de ces subventions », précise Serge Reder. Parmi les projets menés, nous pouvons citer la remise aux normes de la halle des sports de Redessan, l'extension des vestiaires du stade de rugby de Marguerittes, la construction du club-house de Clarensac, la mise aux normes des arènes de Milhaud (la course camarguaise étant sous l'égide du ministère des Sports) et du gymnase de Rodilhan, la création de la salle de danse et de gymnastique de Sainte-Anastasia ou encore le remplacement de la pelouse synthétique du stade Jean Bouin de Nîmes.



PHILIPPE DEBUREAU

UN NOUVEAU DIRECTEUR DES SPORTS À NÎMES MÉTROPÔLE

Engagé depuis 30 ans dans la fonction publique, Philippe Debureau est arrivé à Nîmes en 1994. Cet ancien handballeur au palmarès impressionnant – médaillé olympique à Barcelone en 1992, 188 sélections en équipe de France – est parfaitement dans son élément au service des sports de Nîmes Métropole, dont il a pris la direction en avril dernier. « Mon passé de sportif de haut niveau me sert beaucoup dans mon travail. Les relations avec nos interlocuteurs, comme les présidents de clubs, sont facilitées, nous parlons le même langage. Pour moi, le sport est vital. Je baigne dedans depuis tout petit. »

Cette création de poste souligne la volonté de l'Agglomération de mettre en place une véritable politique des sports – le sport était auparavant intégré au sein de la cellule sports, culture et traditions. Le service gère les grands événements sportifs, la création, l'aménagement et l'entretien des équipements d'intérêt communautaire, et apporte son soutien aux clubs de haut niveau. À souligner également, la gratuité accordée aux scolaires à Nemausa, y compris les transports, ou encore la distribution la saison prochaine de 10 places par commune pour chaque manifestation de haut niveau.



MICHEL MERCIER, MINISTRE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET JEAN-PAUL FOURNIER,
PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE

L'investissement de 6 millions d'euros consenti sur ce programme sera amorti en dix ans par les redevances versées par les opérateurs à Nîmes Métropole.

LE HAUT DÉBIT PARTOUT, POUR TOUS



LORS D'UN RÉCENT PASSAGE À NÎMES, MICHEL MERCIER, MINISTRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, A ANNONCÉ L'ATTRIBUTION D'UNE AIDE DE 1 MILLION D'EUROS À NÎMES MÉTROPOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE SON RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE. DE QUOI DOPER LE PROGRAMME GECKO, QUI ÉVOLUE DÉJÀ À TRÈS GRANDE VITESSE.

En septembre 2009, le Conseil Communautaire décidait du lancement du plan Gecko, qui visait dans un premier temps à fournir un accès au haut débit à tous les habitants de l'Agglomération, avant de passer à l'implantation d'un réseau de fibre optique. Objectif atteint aujourd'hui pour la première partie, avec une couverture à 98 % du territoire, pour une puissance de 4 Mb/s, supérieure aux 2 Mb/s souhaités au départ de l'opération. Cela grâce à une couverture wi-fi réalisée au moyen de 21 antennes de très faible puissance (0,3 V/m), largement en deçà des seuils de puissance tolérés. Sur les Zones d'Activité Économique de Grézan et Km Delta, c'est un réseau de fibre optique qui prend le relais des antennes. En trois mois, l'opérateur qui connecte les utilisateurs au réseau de l'Agglomération a enregistré 250 nouveaux abonnements nouveaux, globalement au même prix que ceux des opérateurs habituels, avec plus de puissance en prime ! Les anciennes « zones blanches », soit Cabrières, Lédenon, Bezouze ainsi que les quartiers nord Garrigues à Nîmes (dont Villeverte, les Hauts de Nîmes) et sud Costières bénéficient ainsi d'un meilleur service que le reste du territoire.

LA FIBRE OPTIQUE, UN ENJEU STRATÉGIQUE POUR L'EMPLOI

Un réseau déjà existant sur Nîmes a donné plusieurs longueurs d'avance à l'Agglomération, qui poursuit le maillage du territoire avec en priorité ses Zones d'Activité Économique et les territoires ruraux. De 60 km, le réseau s'est étendu à 80 km, pour atteindre 200 km en 2013. Une partie de ce maillage, qui desservira dans un premier temps les services publics de chaque commune, est réalisée en partenariat avec le Conseil régional, qui a sa propre stratégie réseau. Dans les parcs d'activité, la fibre est amenée à chaque parcelle : c'est ce que l'on appelle le FTTB – *Fiber To The Building*, c'est-à-dire la fibre optique jusqu'à l'immeuble, ce qui permettra d'obtenir le label national THD et d'accroître l'attractivité du territoire. La zone d'activité Actiparc à Bouillargues ainsi que Valdegour-Roberval à Nîmes sont en cours d'équipement. L'Agglomération souhaite aussi récupérer et valoriser le réseau existant sur le parc Georges Besse, mis en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie. À noter que l'investissement de 6 millions d'euros consenti sur ce programme sera amorti en dix ans avec les redevances versées avec les opérateurs à Nîmes Métropole.

Cette politique volontariste place l'Agglomération parmi les plus performantes de France en la matière.



LE DIAGNOSTIC THERMIQUE BIENTÔT DÉLIVRÉ

EN JANVIER DERNIER, LE LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAI A EFFECTUÉ POUR LE COMPTE DE NÎMES MÉTROPOLE DES PRISES DE VUE AÉRIENNES NOCTURNES POUR EFFECTUER LE BILAN THERMOGRAPHIQUE DE TOUTES LES HABITATIONS DU TERRITOIRE. CHACUN POURRA BIENTÔT CONSULTER LE DIAGNOSTIC ÉTABLI POUR SA PROPRE HABITATION ET Y RÉAGIR LE CAS ÉCHÉANT.



Il faut rappeler que le secteur du chauffage des logements est le plus gros consommateur d'énergie en France, et le plus pollueur : 45 % de l'énergie consommée avec une progression constante, pour 25 % du volume d'émission des gaz à effet de serre. C'est un domaine où de très importantes économies peuvent être réalisées. D'où cette étude thermographique, réalisée dans un premier temps pour contrôler l'état d'isolation des bâtiments publics, mais qui va profiter dès le mois prochain aux particuliers. C'est dans le cadre des applications de l'Agenda 21 que cette étude a été décidée. La thermographie aérienne est le moyen de contrôle le plus adapté, puisque 30 % des déperditions d'énergie passent par les toitures mal isolées. Sur les clichés analysés, leur couleur évolue du bleu, pour une bonne isolation, au rouge, pour une fuite conséquente de chaleur. Une très grande partie de l'habitat est ancien et n'a donc pas été construit avec un souci extrême de basse consommation. Ces rencontres avec le public ont pour but d'inciter les particuliers à mieux isoler leurs maisons pour économiser l'énergie tout en réalisant de substantielles économies.

PREMIER RENDEZ-VOUS AU SALON DE L'IMMOBILIER

C'est au cours de cette manifestation, qui se déroulera du 22 au 24 octobre au Parc des expositions à Nîmes, que la Jeune Chambre Économique lancera sur un stand spécifique la restitution de cette étude. Par la suite six permanences seront organisées à Nîmes, La Calmette (secteur nord de l'Agglo), Marguerittes (secteur est), Caissargues (secteur sud), Saint-Gilles-et-Caveirac (Vaunage, secteur ouest) par l'Espace Info Énergie. C'est dans ce cadre que chaque habitant ou propriétaire bénéficiera de l'**interprétation gratuite personnalisée** de la vue de son habitation. En cas de besoin, des solutions seront proposées selon les dispositions spécifiques

de chaque logement. Chacun est invité à se présenter avec **un justificatif de domicile et ses consommations d'eau, gaz, électricité, fioul ou bois**, afin de permettre aux techniciens de délivrer des conseils pertinents. Ceux-ci sont à même de suggérer des modifications dans l'isolation globale d'une habitation, mais aussi de prodiguer des conseils de bon sens pour réduire sa consommation d'énergie : par exemple, réduire d'un degré la température de chauffage en mettant un pull réduit de 7 % le montant de la facture énergétique ! L'ensemble des chambres consulaires et l'ensemble des professions du bâtiment sont partenaires de Nîmes Métropole dans cette opération.



POUR CONSULTER LES DATES DE PERMANENCES DE L'ESPACE INFO ÉNERGIE ET OBTENIR DIVERSES INFORMATIONS SUR L'HABITAT ET L'ÉNERGIE :

- NÎMES MÉTROPOLE : WWW.NIMES-METROPOLE.FR
- ESPACE INFO ÉNERGIE : CAUE DU GARD, 04 66 70 98 58, WWW.CAUE30.FR
- AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL), WWW.ADIL30.ORG
- AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (ANAH, POUR LES PROPRIÉTAIRES) : WWW.ANAH.FR/LES-AIDES



UN COEUR DE VILLAGE EN RÉNOVATION

BEZOUCE

CULTIVE SON AVENIR

FORTE D'UN PASSÉ AGITÉ ET PRESTIGIEUX, BEZOUCE A SU PRÉSERVER SA VITALITÉ MALGRÉ LES ALÉAS DE L'HISTOIRE. CETTE PETITE VILLE EST AUJOURD'HUI RÉSOLUMENT ENGAGÉE DANS DES PROJETS D'ÉQUIPEMENTS QUI VONT FORGER SON AVENIR.

Les premiers habitants de Bezouze se sont installés à la préhistoire. Située sur un lieu de passage très fréquenté, la commune a longuement profité de la *pax romana*, une portion souterraine de l'aqueduc du pont du Gard en témoigne. La suite a été tumultueuse, avec les exactions répétées exercées par les Vandales, les Goths, les Francs, les Sarrazins, les Normands. Après une période de calme, ce sont les guerres de Religion qui ont à leur tour décimé la population, en amenant à nouveau de nombreuses destructions, Bezouze devenant le lieu privilégié de confrontations régulières et particulièrement violentes. Propriété des vicomtes de Nîmes, puis du duc d'Uzès, du comte de Toulouse, du roi de France, Bezouze a finalement échu aux évêques de Nîmes, qui en ont fait leur lieu de résidence. Le village a aussi accueilli François 1^{er}, Henri II, Louis XIII et la reine Claude, fille du roi

Louis XII. Plus près de nous, c'est Alphonse Daudet qui y passa sa petite enfance en nourrice, une période qui a, selon lui, façonné sa culture provençale.

Aujourd'hui Bezouze perd peu à peu sa vocation agricole mais reste néanmoins vivace avec un bon réseau de commerces de proximité et une vie associative intense. Son maire Daniel Prats affirme qu'« *il se passe quelque chose tous les week-ends ici, avec souvent des animations de très haut niveau* ». Un club du 3^e âge dynamique, deux clubs taurins, plusieurs clubs sportifs, un festival de bandes dessinées, un vide-grenier, des associations de théâtre, danse, danse de salon, un imposant marché de Noël, se partagent les faveurs d'une population de 2 100 habitants. Une dépendance de la mairie abrite un musée archéologique, ouvert sur demande, qui témoigne du lointain passé de la commune.



MAISON DE LAGARDE

Le village a aussi accueilli François I^{er}, Henri II, Louis XIII et la reine Claude, fille du roi Louis XII. Plus près de nous, c'est Alphonse Daudet qui y passa sa petite enfance.

UNE POLITIQUE D'ÉQUIPEMENT AMBITIEUSE

Depuis les dernières élections, une nouvelle équipe prend à bras le corps le développement de Bezouze. Sans démesure, mais avec détermination. Trois nouveaux lotissements de taille raisonnable, dont un est terminé, voient le jour : essentiellement pour permettre aux jeunes du village de pouvoir y résider. La place des Coopératives, qui avait déjà vécu quelques aménagements, est en pleine rénovation avec ses rues adjacentes. Il s'agit de créer un vrai cœur de village pour cette commune étalée entre autoroute et voie ferrée. Daniel Prats y verrait volontiers le regroupement de quelques commerces mal situés ailleurs, pour constituer un vrai pôle de vie. L'ambition de son équipe se porte aussi sur des aménagements culturels et sportifs.

Son premier objectif est d'équiper de vestiaires son stade de football intercommunal, partagé avec Cabrières, Lédénon et Saint-Dionisy. En projet aussi la création d'une nouvelle salle polyvalente, l'actuelle étant devenue trop petite pour les besoins croissants de la population. Son implantation est actuellement à l'étude. Mais le gros morceau est à venir avec la transformation de la maison De Lagarde, une belle bâtisse avec pigeonnier de près de 600 mètres carrés, qui abriterait un centre socioculturel et un musée consacré à Alphonse Daudet dont la maison d'enfance est voisine. L'édifice pourrait aussi abriter le musée archéologique qui serait ainsi mieux valorisé. Pour toutes ces réalisations, Bezouze bénéficie de l'aide des partenaires institutionnels habituels, Conseils général et régional, mais aussi des fonds de concours de Nîmes Métropole, bien utiles pour boucler des budgets conséquents pour une commune de cette taille.



LE MAIRE DANIEL PRATS, DONT C'EST LE TOUT PREMIER MANDAT ÉLECTIF, ÉTAIT AUPARAVANT TRÈS ENGAGÉ DANS LA VIE ASSOCIATIVE DE BEZOUCÉ. ARCHITECTE EN EXERCICE, IL A MIS SA CARRIÈRE EN SOMMEIL POUR SE CONSACRER À SA MISSION DE MAIRE, MAIS AUSSI À SA DÉLÉGATION AU SEIN DE L'AGGLOMÉRATION, OÙ IL EST VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX RÉSEAUX HAUT DÉBIT.



BENOIST APPARU, SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME.

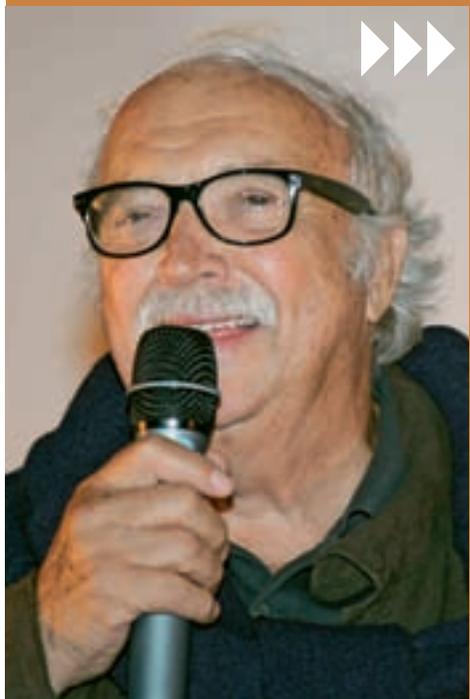
LA PORTE NORD SE PROFILE

DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE LA PARTIE NORD DE L'AGGLOMÉRATION, NÎMES MÉTROPOLE A CONSTITUÉ UNE RÉSERVE FONCIÈRE IMPORTANTE AVEC L'ACQUISITION DU DOMAINE DE VALLONGUE. À TERME C'EST QUASIMENT UNE PETITE VILLE AUTONOME QUI Y VERRA LE JOUR, DANS LA PERSPECTIVE NOTAMMENT DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE DE NÎMES ET DU DÉVELOPPEMENT D'UN NOUVEAU RÉSEAU DE DÉPLACEMENTS ROUTIER ET FERROVIAIRE.

C'EST DANS CETTE PERSPECTIVE QUE 49 ÉTUDIANTS DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE STRASBOURG ONT PLANCHÉ SUR DES AMÉNAGEMENTS POSSIBLES, SOUS L'ÉGIDE DU CABINET D'ARCHITECTURE NÎMOIS SIZ'-IX, MANDATÉ PAR L'AGGLOMÉRATION. PLUSIEURS PROJETS ONT VU LE JOUR EN L'ESPACE D'UNE SEMAINE, METTANT EN EXERGUE LA VOLONTÉ DE PRÉSERVER UN ÉQUILIBRE ENTRE HABITAT, NATURE SAUVAGE ET ZONES AGRICOLES. CES PROJETS ONT FAIT L'OBJET D'UNE EXPOSITION À LA GALERIE JULES SALLES, À NÎMES, VISITÉE PAR DE NOMBREUX ÉLUS ET PUBLICS. BENOIST APPARU, SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME, A PROFITÉ D'UNE VISITE À NÎMES POUR VISIONNER L'ENSEMBLE DES PROJETS.

LA FÊTE RESPONSABLE

POUR LA TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, NÎMES MÉTROPOLE A ORGANISÉ L'OPÉRATION « JE NE BOIS PAS ET JE T'EMMÈNE ». MISE EN PLACE POUR LES FÊTES VOTIVES, CETTE ACTION SENSIBILISE LES JEUNES AUX DANGERS DE L'ALCOOL AU VOLANT. EN PARTENARIAT AVEC LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, TREIZE COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION ONT PARTICIPÉ AU PROJET CITOYEN. DIVERSES ACTIONS SONT AINSI PROPOSÉES : LES CONDUCTEURS SONT INVITÉS À VÉRIFIER LEUR TAUX D'ALCOOLÉMIÉ AVANT DE REPRENDRE LA ROUTE, DES TENTES SONT AMÉNAGÉES POUR SE REPOSER, DES JEUX SONT PRÉPARÉS POUR DIFFUSER LES BONS MESSAGES.



JEAN BECKER SOUS LES ÉTOILES

NÎMES MÉTROPOLE A PRODUIT CETTE ANNÉE ENCORE « UN RÉALISATEUR DANS LA VILLE », UN CYCLE DE PROJECTIONS AU JARDIN DE LA FONTAINE CONSACRÉ À UN RÉALISATEUR. SOPHIE RIGON, DIRECTRICE DE CE FESTIVAL, A INVITÉ CETTE ANNÉE LE CINÉASTE FRANÇAIS JEAN BECKER. L'ÉTÉ MEURTRIER, ELISA, EFFROYABLES JARDINS, LES ENFANTS DU MARAIS, DIALOGUE AVEC MON JARDINIER, AUTANT DE FILMS SUIVIS, DU 26 AU 30 JUILLET DERNIER, PAR UN PUBLIC CONQUIS, DANS CE CADRE PRESTIGIEUX. JEAN BECKER A PAR AILLEURS DONNÉ, AU KINÉPOLIS, UN MASTER CLASS BASÉ SUR SON FILM DEUX JOURS À TUER.





SORTIR DANS L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE



B E R N I S

Dimanche 7 novembre

Loto de l'association Bernis Loisirs

Mercredi 10 novembre

Scène d'Agglo : C^o Cigalon / Colline

Salle du Vieux Mûrier, 20 h 30

Dimanche

14 novembre

Loto de l'Église réformée

Salle du Vieux Mûrier

Dimanche

21 novembre

Loto de l'association des

Amis de Bernis

Salle du Vieux Mûrier

Plus de renseignements sur :

<http://www.bernis.fr/>

B E Z O U C E

Samedi 25 septembre

« GRAINE DE TOREROS » trophée 2010

Arènes, 17 h

Dimanche

26 septembre

Féria de l'olive – Corrida organisée

par l'association Bezouze Aficion

Arènes

Dimanche 3 octobre

Festival « L'Agglo au rythme

du jazz » : « Gospel »

GOSPEL UNIVERSITY CHOIR

LA VELLE

Église, 17 h 30

B O U I L L A R G U E S

Vendredi

24 septembre

Pièce de théâtre : *La Manade*

des gens heureux

La Bergerie, 21 h

Du 24 au

26 septembre

Fête des vendanges

Du 15 au 18 octobre

Bourse aux vêtements d'hiver

Jedi 21 octobre

Exposition aux Celliers des

Vestiges Romains Vin Primeur

Du 29 au 31 octobre

4^e exposition de peintures,

photos, sculptures, organisée par

l'association Culture Loisirs Plaisir

Salle Claude Bourrier

Dimanche 31 octobre

7^e vide-grenier

Salle Claude Bourrier

Du 13 au 20 novembre

Marché de Noël

Bergerie CSC

C A B R I È R E S

Samedi 25 septembre

Découverte du style country,

bal découverte

Salle des fêtes, de 14 h 30 à 16 h

Samedi 2 octobre

Festival « L'Agglo au rythme du

jazz » : « Jazz traditionnel »

ALAIN RATTIER « QUARTET IDÉAL »

HOT JAZZ BAND

Salle des fêtes, 20 h 30

Samedi 16 octobre

Théâtre : *L'Effet criquet*.

Renseignements 06 81 42 94 33

Salle des fêtes, 20 h 30

Dimanche

14 novembre

Loto paroisse

Salle des fêtes, 15 h 30

Dimanche

21 novembre

Grand loto des écoles pour l'APE

Salle des fêtes, 17 h

C A I S S A R G U E S

Mardi 28 septembre

Collecte du don du sang

Salle Fernand Bedos, de 14 h à 19 h.

Samedi 9 octobre

Festival « L'Agglo au rythme

du jazz » : « Piano VIP »

LAURENT COULONDRE

« NIAK QUARTET »

ANDRÉ MANOUKIAN QUARTET

Salle des fêtes, 20 h 30

Dimanche 10 octobre

Loto organisé par le Club Amitié Loisirs

Salle Fernand Bedos.

Samedi 16 octobre

L'automne de l'aficion : 15 h :

CAPEA CONCOURS : II Trophée

du « meilleur practico »

Dimanche 17 octobre

9 h 30/11 h : ateliers pédagogiques et

techniques (entrée gratuite) - arènes

11 h/ 12 h : CAPEA de la presse

(entrée gratuite) - arènes

12 h 30 : repas organisé par

le bar « *le Moderne* »

14 h 15 : encierro organisé par

« *Cabestros y Toros* » d'Olivier Bouteau.

15 h 15 : fiesta Campéra « *Pro-Am* » :

becerros et vaches de J.-F. Turquay

19 h : remise des récompenses

- salle du Labadou

Dimanche 17 octobre

Rencontre « *collectionneurs* » organisée

par Le Club Atout collection

Salle Fernand Bedos



Samedi

20 novembre

Puces jeunes organisées par

le club Caissargues pour Tous

Salle Fernand Bedos

Du 20 au

28 novembre

20^e salon des Artisans créateurs –

Centre St-Exupéry

Dimanche

21 novembre

Loto organisé par la Boule d'ivoire

Salle Fernand Bedos





Mercredi 24 novembre

Plantation « Un Arbre un Enfant »

Bois des Enfants, 15 h

Dimanche

28 novembre

Lofo organisé par le club de country

Salle Fernand Bedos.

CAVEIRAC

Dimanche

26 septembre

Bourse d'échanges organisée par l'association « les Vieilles Gloires » de Caveirac dans le parc du château

Vendredi 1^{er} octobre

Festival « L'Agglo au rythme du jazz » : « French Masters »

PERRINE MANSUY « VERTIGO SONGS »

CELEA COUTURIER HUMAIR

« TRYPTIC »

Le Dolium, 20 h 30

Dimanche 3 octobre

Vide-grenier organisé par

l'association Caveirac Loisirs

Place Niméno II, allée des Arènes

Samedi 9 octobre

Scène d'Agglo : Ass, Chanson sur Scène

/ Michèle LEHO, la folk singer française

Rond-point des Ramias, 18 h 30



SORTIR

DAM

L'AGGLOMÉRATION

NÎMOISE

Les 8, 9 et 10 octobre

Festival de théâtre associatif organisé par la commission culture en partenariat avec la ligue de l'enseignement – salle polyvalente

Les 9 et 10 octobre

Fête de la garrigue – diverses manifestations durant tout le week-end

Jeudi 14 octobre

Don de sang salle des fêtes

de 15 h à 19 h 30

Vendredi 19 novembre

Scène d'Agglo : C^o Comprendre

Ariana / Du pain et des jeux

Salles des Fêtes du Château, 20 h 30

CLARENSAC

Samedi 2 octobre

Kermesse du club des aînés ruraux

Dimanche 3 octobre

Exposition de vieilles voitures

organisée par le Teuf club

Dimanche 10 octobre

Vide-grenier organisé par le GPE

Samedi 16 octobre

Festival de théâtre associatif garçois

Foyer, 20 h 30

Samedi 30 et

dimanche 31 octobre

Foire aux santons

Dimanche 31 octobre

Maquillage d'Halloween

Jeudi 4 novembre

Don du sang

Foyer, de 14 h à 19 h 30

Dimanche

14 novembre

Concert LAMOURIE

Église, 17 h

Jeudi 25 novembre

Conférence « LES JUSTES » organisée

par l'association Maurice ALIGIER

Foyer, 18 h

DIONS

Vendredi 29 octobre

Scène d'Agglo : Pol et cie/

Brassens couleur jazz

Foyer place Brot, 21 h

GARONS

Vendredi 1^{er} octobre

Scène d'Agglo : Cie Cigalon / Crésus

Salle des fêtes, 20 h 30

GÉNÉRAC

Dimanche

26 septembre

Demi-finale Graines de Toreros

Arènes, 16 h

Samedi 16 octobre

Scène d'Agglo : Association Chanson

sur Scène/ Le Bar du Bout du Monde

Centre socioculturel « Leopold

DELMAS », 20 h 30

LA CALMETTE

Vendredi 8 octobre

Festival « L'Agglo au rythme du jazz » :

« Jazz & Hip-Hop for Guru ! »

DJ HARLEM B

TAYLOR MC FERRIN

HOCUS POCUS

Halle des Sports, 20 h 30

Vendredi 15 octobre

Scène d'Agglo : Fabrice

Schingrouber/Peponne

Foyer communal, 20 h 30

LANGLADE



Les 1^{er}, 2 et 3 octobre

LE REVIVRE organisé par l'Association Langlade festivités.

Vendredi 1^{er} octobre

18 h : Abrivado/Bandido

19 h : Apéritif dansant

21 h 30 : Encierro

22 h 30 : Grand bal

Samedi 2 octobre

11 h 30 : Abrivado

12 h : Apéritif dansant

15 h 30 : Encierro

18 h : Bandido





19 h : Apéritif dansant
21 h 30 : Encierro
22 h 30 : Grand bal

Dimanche 3 octobre

11 h : FINALE du concours d'Abrivado de NÎMES MÉTROPOLE
12 h : Remise des récompenses
12 h 30 : Apéritif dansant
15 h : Encierro
17 h 30 : Bandido
19 h : Apéritif dansant

Du 20 au 26 novembre

Exposition « Force noire » organisée par l'association des Anciens Combattants

L É D E N O N

Samedi 25 septembre

Concours de pétanque officiel avec la société des boules du Castellans

Samedi 16 octobre

Fête des lutins avec chasse au trésor organisée par l'APAE

Dimanche 17 octobre

Castagnade des aînés avec Les Ginestes

Jeu 21 octobre

Festival « L'Agglo au rythme du jazz » : « Bandoneon and Cello »

JEAN-CHARLES AGOU -

BERNARD SANTACRUZ DUO

DINO SALUZZI - ANJA LECHNER DUO

Église, 20 h 30

Mardi 26 octobre

Dong du sang

Salle du parc

Dimanche 7 novembre

Loto des ados avec ESCAL

Samedi 13 novembre

Séance de cinéma avec Ciné Plan

Salle du parc, 20 h 30

Samedi 20 novembre

Repas des Ginestes

Dimanche 21 novembre

Loto des Ginestes

Dimanche 28 novembre

Loto de la paroisse

M A N D U E L

Samedi 2 octobre

Demi-finale Graines de Toreros Arènes, 15 h

Dimanche 3 octobre

11 h : « Le rendez-vous du vin et de la mode » organisé par le Comité des Fêtes et le Château de Campuget

Du 8 au 17 octobre

Semaine du Patrimoine organisée par l'Association Connaissance du Patrimoine de Manduel. Exposition Salle des Garrigues, de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Vendredi 8 octobre

Inauguration de l'exposition « De l'aurochs au taureau camargue »

suivie d'un vin d'honneur

Salle des Garrigues, 18 h 30

Samedi 9 octobre

Marché de tradition et produits régionaux, animations de rue Cours Jean Jaurès, de 9 h à 17 h

Lundi 11 octobre

Visite de la Manade Daumas

Jeu 14 octobre

8 h 30 : sortie Manade Cavallini, Mas de Pioch, repas à la manade sur inscription

18 h : conférence sur le taureau camargue - Salle des Associations

Vendredi 15 octobre

Dégustation et vente de vins Cave coopérative, 10 h

Samedi 16 octobre

Soirée provençale

Salle Daumas, 20 h 30

Dimanche 17 octobre

Repas de clôture (25 euros café et vins compris sur inscription)

Salle des Arènes, 13 h

Dimanche 17 octobre

Grand vide-grenier d'automne dans le centre-ville organisé par le Comité des Fêtes

De 6 h à 18 h

Mercredi 20 octobre

Vente de pâtisseries orientales par le Centre Social sur le marché

Dimanche 24 octobre

Festival « L'Agglo au rythme du jazz » : « Cuban Jazz »

PHILIPPE GAILLOT « DALE CHICO »

SEXTO SENTIDO

Salle des Arènes, 17 h 30

M A R G U E R I T T E S

Samedi 25 septembre

Photoconte : *Masques...* par Clémentine Magiera

À partir de 3 ans - Durée 40 min

Médiathèque Simone Veil, 17 h

Samedi 25 septembre

Repas spectacle « Les 1 001 légendes » organisé par l'association Animations, Lettres et Contes

Tarifs : 15 € repas et spectacle -

7 € spectacle seul

Inscriptions avec règlement

au Centre ESCAL avant le

20 septembre (places limitées)

Salle polyvalente, à partir de 18 h 30

Samedi 25 septembre

Fête de l'amitié organisée

par Amicales rencontres

Entrée libre

Repas : 10 € - Loto : 8 €

Salle Atlantide - ESCAL -

de 9 h 30 à 18 h

Dimanche 26 septembre

Journée portes ouvertes organisée par Toutou School

Entrée libre

Route de Poulx (entre Courbessac et le croisement de Poulx), de 10 à 17 h

Renseignements : 06 19 84 37 08

Samedi 2 octobre

Projection documentaire

Quatre reportages passionnants sur les montagnes de feu :

« L'Auvergne, une région qui a du cratère », « Les séismes »,

« L'Islande », « La Réunion »...

Pour les enfants à partir de 6 ans

Durée : 105 min - Médiathèque

Simone Veil, 16 h

Samedi 2 octobre

Course de ligue des manades

F. MAILHAN et LA GALÈRE

organisée par le Club Taurin

La Bouvina - Entrée 5 €

Arènes, 15 h 30

Samedi 2 octobre

Préparation de la Picholine animée

par Les Amis de l'Olivier

Accès libre - Tout public

Maison de la Garrigue, de 10 h à 12 h

Dimanche 3 octobre

Marche au profit des polyhandicapés

organisée par l'ARAM

8 h 45 : accueil place Marcel

Mailhan (arènes)

8 h 45 : départ en garrigue en

voiture jusqu'au château d'eau

9 h : départ pour une boucle de 8 à

10 km ou une autre boucle de 3 km

11 h 45 : retour de la marche suivi

d'un apéritif (participation 1 €)

12 h 30 : repas tiré du sac

Après-midi : pétanque, belotes...

Inscriptions pour la marche : 3 €



Du 5 au 23 octobre

Exposition du mois : Volcans et phénomènes volcaniques
Médiathèque Simone Veil

Samedi 9 octobre

Fête de la Garrigue
Accès libre – Public :
enfants de 7 à 11 ans
Maison de la Garrigue

Samedi 9 octobre

Conte : « *Les Montagnes de feu* » par Christine Jouneau
À partir de 3 ans - Durée 45 min
Médiathèque Simone Veil, 17 h

Dimanche 10 octobre

Loto des clubs Aînés
Ruraux des Cantons
Entrée 10 €
Salle polyvalente, 14 h

Dimanche 10 octobre

Loto organisé par l'association Filalana ESCAL, 16 h

Du 11 au 17 octobre

La semaine du Goût
Programme complet sur www.marguerittes.fr ou au 04 66 20 54 78
Maison de la Garrigue

Samedi 16 octobre

Conférence « *Melchior DOZE (1827 – 1913), peintres* »
présentée par M^{me} Cécile Bernard
Contact : cham.30@laposte.net ou 04 66 75 38 45
Entrée libre, tout public
Église, 17 h 30

Samedi 16 octobre

Conférence débat : « *L'homme face au volcan* »
Tout public
Médiathèque Simone Veil, 17 h

Dimanche 17 octobre

Course complète de la manade Fonfonne GUILLIERME avec ses meilleurs espoirs dont LOU GRAN REVOLUM et LEVANT organisée par le Club Taurin La Bouvina
Entrée 8
Arènes, 15 h 30

Dimanche 17 octobre

Fête de la Picholine
Avec l'Association « *les Amis de l'Olivier* » de Marguerittes
Accès libre – Tout public
Maison de la Garrigue, de 9 h 30 à 17 h 30

Du 18 au 23 octobre

« *Semaine bleue* » consacrée aux Aînés – Programme de la semaine disponible en Mairie
Salle polyvalente



SORTIR

DAM

L'AGGLOMÉRATION

NÎMOISE

Vendredi 22 octobre

Dans le cadre de la semaine bleue
Projection documentaire suivie d'une rencontre autour du thème « *Les nouveaux seniors* »
Tout public
Durée : 110 min – Médiathèque Simone Veil, 16 h

Dimanche 24 octobre

Loto du Club organisé par l'association Li Couté Nègré (1^{er} loto)
Salle polyvalente, 14 h

Du 26 au 29 octobre

Vacances de la Toussaint
15 h à 16 h 30 : animations scientifiques autour des énergies renouvelables
Public : enfants de 8 à 12 ans accompagnés d'un adulte
Tarif : 5 € / enfant
9 h 30-12 h 30 et 14 h-17 h 30 : visite ludique du Musée de l'Olivier avec des carnets de découverte
Tout public
Tarif : 2 € / adulte et 1,50 € / enfant de + de 6 ans
Maison de la Garrigue

Mardi 2 et mercredi 3 novembre

Vacances de la Toussaint
15 h à 16 h 30 : animation autour de l'olive
Public : enfants de 5 à 8 ans accompagnés d'un adulte
Tarif : 5 € / enfant
9 h 30-12 h 30 et 14 h-17 h 30 : visite ludique du Musée de l'Olivier avec des carnets de découverte
Tout public
Tarif : 2 € / adulte et 1,50 € / enfant de + de 6 ans
Maison de la Garrigue

Du 2 au 27 novembre

Exposition du mois : Peintures aborigènes d'Australie
Médiathèque Simone Veil

Samedi 6 novembre

Conte : *Les Sorcières autour du monde* par France Quatrome
À partir de 3 ans - Durée 45 min
Médiathèque Simone Veil, 17 h

Dimanche 7 novembre

Sortie « *Une journée en garrigue* »
Animation gratuite, tout public, offerte par la Maison de la Garrigue.
Animée par le Centre Ornithologique du Gard.
Inscriptions : Élisabeth au 04 90 31 84 16
Maison de la Garrigue, RDV à 9 h

Samedi 13 novembre

Projection documentaire.
Les traditions des aborigènes d'Australie demeurent un défi pour le monde contemporain...
Rituel et acte politique de survie, leur peinture millénaire permet de comprendre leur mode de pensée et leur organisation sociale...
Gros plan sur les traditions d'une communauté qui faillit disparaître.
Tout public - Durée : 47 min
Médiathèque Simone Veil, 16 h

Vendredi 19 novembre

Concert Musiques actuelles
Les groupes de jeunes Marguerittois se produisent au Centre Social ESCAL
Tarif entrée 3 €
Salle Atlantide – ESCAL, à partir de 20 h 30

Samedi 20 novembre

Conférence : « *La peinture aborigène* »
Par Michèle Panhelleux spécialiste de peinture aborigène et présidente de Wanampi Art et Tradition Vivants.
Médiathèque Simone Veil, 15 h

Samedi 20 novembre

Visite guidée « *Château et collégiale de Tarascon* »
Contact : cham.30@laposte.net ou 04 66 75 38 45
Tarascon

Vendredi 26 novembre

Scène d'Agglo : De la chanson encore et toujours / Le Bar du Bout du Monde
Salle polyvalente, 21 h

Samedi 27 et dimanche 28 novembre

Exposition « *La peinture dans tous ses états* » (Thème : Miro)
Vente de billets de tombola au profit du Téléthon





INAUGURATION

ALLÉES JAURÈS



9 ET 10
OCTOBRE 2010

Week-end d'animations :
du samedi 11h
au dimanche 18h *Gratuit*



www.nîmes.fr

Vous avez rendez-vous avec l'histoire!



La Ville avec un accent
Nîmes

Entrée libre

Salle Atlantide – ESCAL, de 10 h
à 12 h et de 14 h à 18 h

Du 20 au 28 novembre

La semaine européenne de
la réduction des déchets

Programme complet sur www.marguerittes.fr

ou au 04 66 20 54 78

Maison de la Garrigue

M I L H A U D

Samedi 25 septembre

Scène d'Agglo : Alte Voce /
Polyphonies corses

Salle des fêtes, 21 h

Samedi 23 octobre

Festival « L'Agglo au rythme du
jazz » : « *Trumpet US Masters* »

CHRIS GONZALES SOLO

ROY HARGROVE QUINTET

Salle des fêtes, 20 h 30

**Samedi 6 et dimanche
7 novembre**

Exposition sur les oiseaux organisée
par l'Union Ornithologique de France
Entrée libre

Centre socioculturel, de 9 h à 18 h

Samedi 6 novembre

Concerts BALBINO MEDELLIN et

PADAM en première partie

Tarifs 18 € et 10 € sur ticketnet.fr

et chez Cultura, Leclerc, Auchan...

Salle François-Pierre Villaret, 21 h

Samedi 13 novembre

Scène d'Agglo : Bande de Voodoo /
Un rock 'n' roll envoûtant

Salle des fêtes, 21 h

N Î M E S

Jusqu'au 10 octobre

Exposition Gérard Gasiorowski

Carré d'Art, musée d'art contemporain

Jusqu'au 31 octobre

Exposition « *Gard aux mammoths* »

Galerie du muséum d'histoire naturelle

Jusqu'au 31 octobre

Exposition « *Vaca bruto, du quotidien
au sacré : taureaux d'Afrique noire* »

Musée des cultures taurines

Jusqu'au 7 novembre

Exposition « *Lucien Lautrec,
la lumière en héritage* »

Musée des Beaux-Arts

Jusqu'au

11 novembre

Exposition « *Paul Ricard, de
la réclame à la publicité* »

Musée du Vieux Nîmes

Du 21 septembre

au 23 octobre

40 ans de jazz à Nîmes

Carré d'Art bibliothèque

Du 23 au

27 septembre

Salon « *Art'nim* »

Parc des expositions

Samedi 25 septembre

Danse / musique : « *La fête
à Gonzales, père et fille* »

Théâtre Christian Liger, 20 h

**Samedi 25 et
dimanche 26 septembre**

Festival des auteurs psy

Novotel

**Du 30 septembre
au 5 octobre**

Chansons au féminin

Théâtre Christian Liger, 20 h

Samedi 2 octobre

Orchestre de Nîmes

Église Sainte-Perpétue, 20 h

Samedi 9 et

dimanche 10 octobre

Deux jours de fête pour tous :

inauguration des allées Jaurès

Évènement inaugural :

samedi 9 octobre à 11 h

Week-end d'animations :

samedi jusqu'à 22 h et

dimanche de 10 h à 18 h

Animations musicales, artistiques,

théâtrales, exposition et visites

historiques, ateliers et jeux d'enfants,

surprises, bal et feu d'artifice...

Gratuit

Mardi 6 octobre

Musique : « *Odyssée des*

ballets russes »

Théâtre, 19 h

Dimanche 10 octobre

Finale du trophée des As

Arènes, 14 h 30

Du 12 au 15 octobre

Gérard Lattier

Chapelle des Jésuites

Mardi 12 et mercredi

13 octobre

Théâtre : *La Serva Ammosa*

Théâtre

Mardi 12 octobre 20 h

Mercredi 13 octobre 19 h

Lundi 18 octobre

Festival « *L'Agglo au rythme du
jazz* » : « *Piano Concert* »

CHICK COREA SOLO PIANO CONCERT

Théâtre, 20 h 30

Mercredi 20 et

jeudi 21 octobre

Danse : Rosas Danst Rosas

Théâtre

Mercredi 20 octobre 19 h

Jeudi 21 octobre 20 h

Du 21 octobre au

11 décembre

Exposition « *Animo de Samuel Stento* »

Carré d'Art bibliothèque, salle Soleil Noir

Du 22 au 24 octobre

Fête de la science

Muséum d'histoire naturelle

Novembre –

Décembre

Exposition « *Granier – Bestiaire* »

Musée des Beaux-Arts

Vendredi 5 et

samedi 6 novembre

Théâtre : « *Dormir accompagné* »

Théâtre, 20 h

Du 5 au 14 novembre

Salon « *Nîmagine* »

Parc des expositions

Lundi 8 novembre

Musique : récital concours

Long-Thibaud

Carré d'Art, 20 h

Du 9 novembre

au 30 janvier

Exposition Pedro Cabrita Reis

Carré d'Art, musée d'art contemporain

Jeudi 11 novembre

9^e cross de la ville de Nîmes

La Bastide, à partir de 11 h

Vendredi 12 et samedi

13 novembre

Théâtre : *Miam miam*

Théâtre, 20 h





Du 17 au 19 novembre

Danse : Philippe Decouflé,
Création 2010
Théâtre

Mercredi 17 novembre 19 h

Jeudi 18 et vendredi 19 novembre 20 h

Du 19 novembre au 31 juillet

Exposition « *La panthère des neiges* »
Galerie du musée

Vendredi 26 novembre

Théâtre : *Les Âmes nocturnes*
Théâtre Christian Liger, 20 h

Du 27 novembre au 5 décembre

Le salon des antiquaires

Parc des expositions,
ouvert de 10 h à 19 h

Mardi 30 novembre

Patrick Timsit, *The one-
man stand-up show*
Théâtre, 20 h

P O U L X

Dimanche 26 septembre

Trail de la Baume organisé par
l'Association « *Courir en Garrigue* »
Pour plus de renseignements :
www.courirengarrigue.com

Dimanche 3 octobre

Vide-grenier organisé
par la Municipalité
Parking de la salle des
fêtes, de 10 h à 17 h
Pour plus de renseignements,
Mairie : 04 66 75 25 16



Du 5 au 7 novembre

Kermesse des Anciens organisée
par l'Association « *le Club la
Garrigue* », loto, vente d'oreillettes...
Salle des fêtes André Vayrette

Du 19 au 21 novembre

Exposition de peinture organisée
par l'Association « *Alizarine* »
Salles des fêtes André Vayrette

Samedi 27 novembre

« *Spectacle Cabaret* » organisé par
l'Association « *Amro France* » avec
Nelly CHRYSS et ses danseuses.
Salle des fêtes André Vayrette,
à partir de 21 h

R E D E S S A N

Samedi 9 octobre

Rallye pédestre d'Odysée

Samedi 23 octobre

Scène d'Agglo : Variétés françaises/
concert d'opérettes en costumes
Salle des fêtes, 15 h

R O D I L H A N

Vendredi 15 octobre

Festival « *L'Agglo au rythme du
jazz* » : « *Création & Acoustic Jazz* »
FRANCOIS BUTTET CRÉATION
« *KWA MADIBA* »
EDDIE GOMEZ ET CESARIUS ALVIM DUO
Lycée agricole, 20 h 30



Dimanche 17 octobre

Loto de l'Association des
Parents d'Élèves

Samedi 23 et dimanche 24 octobre

Festivals taurins

Vendredi 5 novembre

Accueil des nouveaux Rodilhanais

Dimanche 14 novembre

Rencontre handi-sport de judo

Samedi 20 novembre

Loto des « *Vieux Crampons* »

Dimanche 21 novembre

Loto de l'Amicale Laïque

Mercredi 24 novembre

Tournoi des 4 saisons de judo

Samedi 27 novembre

La grande soupe de l'ASCR

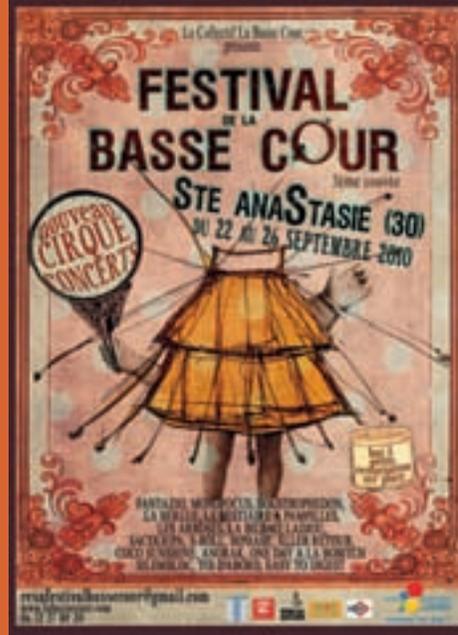
Les 27 et 28 novembre

Exposition vente Rodilhan Amitié

SAINTE-ANASTASIE

Du 20 au 26 septembre

Festival du cirque de la Basse Cour
organisé par Nîmes Métropole



Mardi 19 octobre

Festival de jazz « *L'Agglo au rythme
du jazz* » : « *From OC to US* »

COSSI ANATZ

JOHN SCOFIELD TRIO

Salle des fêtes, 20 h 30

Vendredi 29 octobre

Concert exceptionnel de Boban
Markovic, fanfare en or de Sibérie

Vendredi 19 novembre

Scène d'Agglo : Ciné Théâtre Baudrac
& Co / Le midi à 14 heures
Foyer Communal St-Anastasie, 20 h 30

SAINT-CHAPTES

Samedi 9 octobre

Scène d'Agglo : Art- Christal / Iila sol
Rues du village, 13 h

Samedi 16 octobre

Festival « *L'Agglo au rythme du
jazz* » : « *Django 100^e Anniversaire* »

LA MACHINASWING

TRIO REINHARDT & GRESSET

Salle des fêtes, 20 h 30

NÎMES MÉTROPOLE ET LE CENTRE DE TALISMACHIE NÎMOIS PRÉSENTENT

GRAINES DE toreros

DE MAI À OCTOBRE

TROPHÉE 2010

ST-GILLES

SAMEDI 09 oct 15h

FINALE

ENTRÉE GRATUITE

BILLETS À RETIRER EN MAIRIE

NÎMES MÉTROPOLE

ORTOGONALES VOS CULTURES



Mercredi 29 septembre
Ateliers, projections et rencontres avec les jeunes réalisateurs

Samedi 9 octobre
Finale du trophée 2010 « Graines de toreros » de Nîmes Métropole
15 h : finale. Arènes Émile Bilhau (gratuit)
18 h 30 : remise des récompenses. Cour des arènes

Du 30 octobre au 14 novembre
Fête de la Toussaint
Programme complet disponible en Mairie

Lundi 1^{er} novembre
28^e tour pédestre de Saint-Gilles : « Les foulées de la biche »
Renseignements : OMJS au 04 66 87 78 06
À partir de 10 h

SAINT-CÔME

Dimanche 28 novembre
Lofo du 3^e âge

SAINT-DIONISY

Du 1^{er} au 3 octobre
2^e rencontre « Autour de Bécagrün »
Programme complet disponible en Mairie

Samedi 2 octobre
Scène d'Agglo : Atonsud/ Si Mireille m'était contée
Salle polyvalente, 21 h

SAINT-GERVASY

Samedi 2 octobre
Scène d'Agglo : ITEM/ ja... ja... j'adore
Foyer socioculturel, 21 h

Dimanche 3 octobre
Vide-grenier

Jedi 7 octobre
Festival « L'Agglo au rythme du jazz » : « Duke & les Big Band ! »
ALÈS BIG BAND
LAURENT MIGNARD DUKE ORCHESTRA
Séance scolaire sur DUKE ET LES BIG BAND dans l'après-midi
Foyer socioculturel, 20 h 30

Samedi 23 et dimanche 24 octobre
Exposition de modélisme
Foyer socioculturel

Du 11 au 14 novembre
Festival de théâtre

Samedi 27 novembre
Spectacle de danse : C^{ie} Art
Christal – Anacrouse
Foyer socioculturel, 21 h

SAINT-GILLES

Du 31 août au 25 septembre
Exposition de photographies de Pierre Aubanel
Médiathèque Émile Gazelles

Du 28 septembre au 9 octobre
Exposition des travaux réalisés par la médiathèque, la Croisée, les écoles et les collèges.

SERNHAC

Vendredi 22 octobre
Festival « L'Agglo au rythme du jazz » : « Vocal Jazz »
MICHEL BACHEVALIER « CAITOS »
ROBERTA GAMBARINI
Salle des fêtes, 20 h 30

Samedi 27 novembre
Scène d'Agglo : Les Renés / Théâtre d'humour
Salle polyvalente, 21 h



L'agglo au rythme du Jazz

dans 14 communes



Festival
du 1^{er} au 24
octobre
2010

**JOHN SCOFIELD
TRIO**

**ROY HARGROVE
QUINTET**

CHICK COREA

**ANDRE
MANOUKIAN
QUARTET**

**ET DE NOMBREUX
ARTISTES...**

Renseignements
04 66 02 55 46
www.nimes-agglo-jazz.fr



Partageons nos cultures !